



© Marc Cochrane

La directrice générale de Sainte-Pétronille remerciée



© Marc Cochrane

Suite en page 2

Le Club Nautique de l'Île d'Orléans va acquérir le terrain de la marina



© Marc Cochrane

Suite en page 2



Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

Le comité organisateur de la 2^e édition du Festival Île en Musique a gagné son pari en ajoutant une journée à sa programmation. Quelque 2 400 festivaliers ont envahi le quai de Saint-Jean, les 21 et 22 août, soit trois fois plus que l'an dernier. Seulement samedi, 1 600 personnes ont assisté aux spectacles de musiciens de la relève offerts par une soirée fraîche d'été.

L'artisan de cet événement gratuit, le maire de Saint-Jean, Jean Lapointe, s'est réjoui de l'assistance et de la programmation proposée.

« Nous nous sommes donné davantage d'autonomie en devenant un organisme à but non lucratif. J'en profite pour remercier le comité organisateur, les bénévoles, les employés municipaux, les artistes et les commerces de l'île », commente M. Lapointe.

Suite en page 9

La directrice générale de Sainte-Pétronille remerciée

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

Le sort en est jeté. La directrice générale de Sainte-Pétronille, Nathalie Paquet, a été remerciée par le conseil municipal, le 14 septembre.

Lors de la séance mensuelle, les élus ont adopté une résolution afin de mettre un terme à l'emploi que M^{me} Paquet occupait depuis le printemps 2023.

La résolution stipule que le conseil met fin à l'emploi de la directrice générale et greffière-trésorière en raison de l'existence d'une contrainte excessive.

En entrevue à *Autour de l'île*, la mairesse de Sainte-Pétronille, Myriam Thériault, a expliqué qu'une contrainte excessive consiste en la limite légale qui dispense l'employeur de son obligation d'offrir un accommodement raisonnable à la personne en cause.

Cette décision est justifiée par l'absence prolongée (environ deux ans) de M^{me} Paquet ainsi que les renseignements disponibles au dossier.

« Considérant les démarches effectuées afin d'évaluer les mesures d'accommodement raisonnablement envisageables, qu'après analyse de l'ensemble des circonstances, le maintien du lien d'emploi ou la mise en place d'accommodements imposeraient à la Municipalité une contrainte excessive, que les motifs au soutien de la présente décision seront exposés plus amplement dans la lettre de fin d'emploi transmise à la directrice générale et greffière-trésorière et que les renseignements liés au dossier d'une personne à l'emploi de la Municipalité sont personnels et doivent demeurer confidentiels », peut-on lire dans la résolution.

Se limitant à la lecture de la résolution lors de la séance du conseil puisque le dossier concerne les ressources humaines, M^{me} Thériault a confirmé au journal qu'aucune entente

de dédommagement n'est survenue entre la Municipalité et M^{me} Paquet.

« Les seuls dédommagements concernent ceux prévus par la loi en cas de congédiement administratif », précise M^{me} Thériault.

Pour contester un congédiement au Québec, il faut déposer une plainte écrite auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) dans les 45 jours suivant la fin de l'emploi.

Selon la mairesse, le dossier de M^{me} Paquet aura entraîné pour la Municipalité des dépenses de 55 066 \$ en honoraires professionnels.

« Depuis notre élection en novembre 2025, nous avons changé de firme d'avocats. Le montant consacré à nos avocats depuis ce temps s'élève à 5 565 \$ », précise M^{me} Thériault.

PASSAGE CONTROVERSÉ

Le passage de Nathalie Paquet aura été marqué par la controverse. Au début 2024, un groupe de près de 100 citoyens qui conteste son embauche en invoquant notamment son congédiement à Val-des-Lacs reçoit une mise en demeure de la part de la Municipalité.

La directrice générale est placée en arrêt de travail le 18 juillet 2024 au lendemain de l'annonce d'une poursuite au civil la mettant aux prises avec une citoyenne de Val-des-Lacs. Nathalie Paquet reprend le travail en octobre 2024, pour ensuite retourner en congé de maladie le mois suivant.

Avec la collaboration de la Fédération québécoise des municipalités, Myrabelle Chicoine assure l'intérim de décembre 2024 jusqu'à son départ un an plus tard. Félix Nunez l'a remplacée en janvier 2026 et occupe toujours cette fonction.

Sur la une : Nathalie Paquet était en arrêt de travail depuis environ deux ans. © Marc Cochrane

Le Club Nautique de l'Île d'Orléans va acquérir le terrain de la marina

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

Comme le domaine hydrique du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) considère que les activités se déroulant sur le terrain de la marina ne correspondent pas au bail le liant avec la Municipalité de Saint-Laurent, le Club Nautique de l'Île d'Orléans (CNIO) a entrepris des démarches pour acquérir le terrain.

C'est pourquoi la Municipalité a renoncé à ses droits pour que le CNIO puisse se porter acquéreur du terrain qui inclut la capitainerie, la rampe de mise à l'eau et le stationnement. Une résolution en ce sens a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal lors de la séance du 4 août.

« Des représentants du domaine hydrique du MELCCFP ont rencontré la Municipalité, qui paie le loyer ensuite remboursé par le CNIO, dans le cadre de la révision du bail de 25 ans renouvelé en 2021. Ils ont mentionné que le montant du loyer allait passer de 70 \$ par année à 10 800 \$ par année avec possibilité d'augmentation par la suite. L'option d'acquisition du terrain par le CNIO s'est avérée la meilleure option », explique le maire de Saint-Laurent, Yves Coulombe.

Composé de six membres, dont le maire, un conseiller municipal, un citoyen désigné par le conseil municipal et trois représentants du CNIO, le conseil d'administration du CNIO a aussi approuvé cette option à l'unanimité.

Selon les règles du MELCCFP, le terrain de 8 870 mètres carrés (95 475 pieds carrés) doit être vendu à 50 % de l'évaluation municipale établie à 522 000 \$, soit 260 000 \$. Si la CNIO décide de vendre la propriété, la Municipalité possède le premier droit de regard.

PAS DE CHANGEMENTS

« Ce changement de propriétaire ne modifiera en rien les conditions d'utilisation actuelles pour les 122 membres. Les 28 membres de Saint-Laurent et 25 de l'Île d'Orléans vont encore bénéficier d'un rabais de 25 % sur leur abonnement saisonnier pour la mise à l'eau. La population va pouvoir prendre une marche sur les lieux et pique-niquer comme auparavant », précise le président du conseil d'administration du CNIO, Éric Morissette, spécifiant que la capitainerie, le stationnement et la rampe de mise à l'eau sont habituellement réservés aux membres.

Soulignant que le CNIO paie plus de 11 000 \$ en taxes municipales, M. Morissette ajoute que l'achat du terrain facilitera le financement d'autres projets.

« La capitainerie appartient au CNIO, mais pas le terrain. Ça devient compliqué puisque la valeur du bâtiment est inférieure à ce qu'il vaudrait s'il appartenait au même propriétaire », souligne M. Morissette.

Il pense notamment au projet de dragage à la pompe de la marina qui commanderait un déboursé pouvant atteindre 1 million \$. Une demande de permis a d'ailleurs été présentée au MELCCFP en ce sens. Aucun programme n'existe afin d'aider au financement, quel que soit le palier gouvernemental.

Quant au bassin, il fait aussi l'objet d'un bail avec le domaine hydrique du MELCCFP. Il est passé de 7 800 \$ à 13 500 \$ par année, en 2025. Le quai qui appartient à la Municipalité demeure accessible à la population.

Sur la une : Le terrain de la marina inclut la capitainerie, le stationnement et la rampe de mise à l'eau. © Marc Cochrane

L'Île d'Orléans épargnée par la guerre commerciale

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

La « partie de bras de fer » que se jouent présentement les États-Unis et le Canada en s'attaquant à coups de tarifs douaniers semble avoir épargné l'Île d'Orléans. Comme la grande majorité des producteurs orléanais font affaire à l'île, dans la région, la province ou au pays, la guerre commerciale ne les a pas atteints.

Du côté de la conseillère aux entreprises de la MRC de L'Île-d'Orléans, Julie Goudreault, les tarifs imposés par

le président américain, Donald Trump, ne se sont pas encore fait sentir à l'île.

« Pour le bois, les matériaux de construction, les fromages, le lait, le vin, le cidre et la bière, je n'ai pas identifié d'entreprises dont les ventes seraient significatives. Il pourrait y avoir des effets indirects éventuellement si les nouvelles mesures entraînent une baisse de la demande américaine », précise M^{me} Goudreault.

Les petits fruits frais et légumes exportés du Canada vers les États-Unis

demeurent généralement exemptés des surtaxes douanières de 50 % entrées en vigueur à la fin d'août 2026. Les exportations canadiennes de fruits frais au cœur des règles d'origine de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) de libre-échange ne subissent pas ces barrières douanières punitives, selon le North American Blueberry Council.

Pour la présidente de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans, Chantal Gingras, aucun membre ne l'a

contactée en lien avec les tarifs imposés par les États-Unis.

Les entreprises de l'Île d'Orléans affectées par les tarifs douaniers américains peuvent être admissibles au Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) – Tarifs douaniers. Vous trouverez les détails de ce programme porté par la MRC de L'Île-d'Orléans à la page 25.

La Légumerie : un libre-service qui ne dort jamais



Josée
POULIOT

redaction@autourdelile.com

Depuis 2023, La Légumerie, un commerce de produits locaux situé au 38, chemin des Côtes, à Saint-Jean, offre à la population un accès en libre-service à des légumes frais, des produits de la ferme, et ce, sept jours sur sept.

Derrière ce projet se trouve Anne-Marie Blouin, qui a déjà dirigé une chèvrerie comptant près de 300 chèvres. Après la vente de son troupeau, elle a cherché une nouvelle façon de mettre à profit son savoir-faire agricole. Avec son conjoint, Jean-François Gagné, elle a acquis en copropriété la terre de son frère Stéphane Blouin, décédé en 2019. C'est ainsi qu'est née l'idée familiale de créer La Légumerie.

Aujourd'hui, Anne-Marie travaille aux champs avec son père, Lucien Blouin, et son conjoint. Ensemble, ils cultivent près de trois acres de jardins, ainsi que plusieurs légumes à l'intérieur d'un dôme qui servait autrefois à abriter ses chèvres. Les cultures sont produites sans pesticides, avec un désherbage manuel et l'utilisation d'engrais naturels.

L'une des grandes forces du commerce demeure son kiosque libre-service, accessible en tout temps et toute l'année. Les clients peuvent s'y procurer des légumes fraîchement récoltés, du poulet congelé élevé à la ferme, des œufs ainsi que plusieurs produits provenant d'autres producteurs. Les paiements peuvent être effectués en argent comptant ou par virement Interac, ce qui rend l'expérience simple et accessible à tous.

Anne-Marie poursuit deux objectifs qui lui tiennent particulièrement à cœur : servir les gens de la région et offrir des prix comparables à ceux des épiceries. En hiver, la clientèle retrouve des légumes de conservation et divers produits locaux, tandis que durant la belle saison, les légumes frais du jour occupent une place de choix.

Pour éviter le gaspillage alimentaire, les surplus de récolte sont transformés en potages à la Sucrerie Blouin. Les clients peuvent suivre les disponibilités des produits sur la page Facebook de La Légumerie, alors qu'un site Web est actuellement en préparation.



Le kiosque est ouvert sept jours sur sept.

© Anne-Marie Blouin

Le Marché des Sorciers ferme ses portes

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

Depuis le 23 août, les clients du dépanneur du village de Saint-Jean, le Marché des Sorciers, se heurtent à une porte close. Après 11 ans d'existence, le commerce a mis fin à ses activités. Dans une lettre affichée sur la porte de l'établissement du 4669, chemin Royal, la propriétaire, Chantal Daigle, explique qu'elle tente de le mettre en vente depuis un an, mais en vain.

« Nous avons tenté de vendre le commerce afin qu'il puisse continuer d'être exploité comme dépanneur, mais malheureusement, cette démarche n'a pas donné les résultats escomptés. Nous devons donc maintenant procéder à la fermeture du commerce afin de le mettre en vente comme espace commercial ou résidentiel. »

Selon M^{me} Daigle, qui réside à Saint-Jean, le manque de temps l'a amenée à se départir de l'entreprise qui employait six personnes.

« Après 11 ans à s'occuper de dépanneur, en plus de mon emploi de directrice au Centre des communications santé des capitales, de mon travail de massothérapeute à l'île, de mon rôle de pompière volontaire à

Saint-Jean et du fait que mon conjoint a une ferme, il était devenu difficile de continuer à ce rythme », confie Chantal Daigle à *Autour de l'île*.

« Nous sommes sincèrement désolés des inconvénients que cette fermeture pourrait vous occasionner. Cette décision n'a pas été facile à prendre, mais elle est nécessaire afin que nous puissions prendre soin de notre santé et de notre famille. Nous tenons à vous remercier du fond du cœur pour votre fidélité, votre confiance et vos encouragements au cours des 11 dernières années. Ce fut un privilège de vous servir et de faire partie de votre quotidien. »

ANCIENNE FORGE

Un panneau d'interprétation près du Marché des Sorciers permet d'apprendre que, bien avant d'abriter un dépanneur, la bâtisse a servi de forge dès 1850. Vers 1910, la forge occupe la partie droite de la maison et le magasin général l'autre moitié. En 1926, le magasin général prend tout l'espace. En 1965, le magasin général devient une épicerie plus vaste grâce à l'agrandissement du côté sud.



Le Marché des Sorciers était la propriété de Chantal Daigle au cours des 11 dernières années.

© Mélanie Morneau

Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.

RE/MAX

Dany M. Leclerc
Dany Leclerc courtier immobilier inc.

Pour Vendre ou Acheter, contactez-nous!

Ensemble, pour de meilleurs

RÉSULTATS

Bur. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486
 immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

RE/MAX HORIZON
AGENCE IMMOBILIERE | FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE REMAX QUÉBEC INC.
 3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
 Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

Bur. : 418 666-5050 • Cell. : 418 951-4062
 dany.m.leclerc@remax-quebec.com

Estimation gratuite de la Valeur de votre propriété.

Quand les prénoms résonnent anciens



Marie
BLOUIN

mblouin@autourdelile.com

Un article paru récemment dans *Le Devoir* sur le retour en force des anciens prénoms m'a donné l'idée de vous en parler. Quand on y pense, le choix d'un prénom pour son enfant est un geste chargé d'émotion pour les parents, peu importe l'époque.

Je suis parmi les « chanceuses » qui portent un prénom quasi intemporel. Les jeunes parents le choisissent encore de nos jours. Pour mon plus grand plaisir, Francis Cabrel a tellement chanté et popularisé sa *Petite Marie*. Pour ceux qui s'y intéressent, Marie, selon le site Ancestry, vient du mot marin, « de la mer ». Selon une autre interprétation, ce prénom évoque aussi l'aspect religieux, celui de la mère de Jésus dans la religion catholique.

Étonnamment, depuis le début des années 2000, on voit de plus en plus de petits qui portent des prénoms sortis du passé, Léo, Arthur, Léa, Margot, Henri... Ceux-ci étaient autrefois intimement liés à la vie de nos arrière-grands-parents et de nos grands-parents. Par reconnaissance ou pour leur rendre hommage, on donnait aux enfants les prénoms des parrains et des marraines, du père aussi et

du grand-père parfois. Et comme la religion catholique rythmait leur vie, d'autres les choisissaient en fonction des saints du calendrier. C'est ce que mes grands-parents, comme bien d'autres familles de l'Île et du Québec, ont fait pour placer leurs enfants sous une protection spirituelle tout en leur donnant de l'importance, Laurent, Gaétan, Jacques...

Puis, tranquillement, vinrent le progrès et la modernité. Les prénoms se sont mis à changer dans les années 50-60. On a mis aux poubelles les anciens pour en créer de nouveaux en s'inspirant souvent des idoles qui les chantaient, Céline, Sylvie, Louise... Des filles tout le temps!

Ces enfants, les boomers nés dans le contexte de la Révolution tranquille, ont voulu, à leur tour, laisser leur empreinte sur leur progéniture en leur donnant des prénoms plus « cool », Isabelle, Nathalie, Geneviève, Jonathan, Bryan, Simon ou des noms composés, Marie-Thérèse, Marie-Fleur...

Avec l'arrivée d'Internet et des réseaux sociaux, le monde a bougé virtuellement. L'individualisme a gagné la faveur, ou plutôt, la ferveur populaire. Le « moi » est devenu plus important que le « nous »...

pas pour tout le monde heureusement. La tendance à se démarquer est devenue presque la norme pour sortir du lot et se donner une identité, une présence dans le monde numérique. De nouveaux prénoms ont surgi de je ne sais où. Des prénoms qu'on n'aurait même pas pu imaginer, inspirés des fleurs, comme Rose, des pierres, comme Jade ou Cristal et même... d'objets. Mais tout cela semble un peu derrière nous, puisque le retour aux vieux prénoms a la cote maintenant.

Alors, comment expliquer ce virage, cet attrait pour les prénoms de nos ancêtres? Est-ce parce qu'Arthur, Paul ou Béatrice sonnent plus sérieux que Steeve ou Amélia? Est-ce une façon originale et moderne de renouer avec la tradition parce qu'on se sent libre ou non d'y adhérer? La réponse viendra peut-être avec la génération suivante, laquelle voudra assurément laisser une trace d'originalité dans sa descendance.

Sources

www.journaldemontreal.com/2013/11/20/prenoms-inusites-cuvee-2012
Étienne Guertin-Tardif, « Le retour des prénoms anciens », *Le Devoir* du 20/21/06/2026.

ACTUALITÉS

Le Signal Café-Bistro



Pierre
GIGUÈRE

redaction@autourdelile.com

La ferme le Bunker de Saint-Laurent innove une fois de plus en enrichissant son offre de services avec l'ouverture du Signal Café-Bistro, un espace gourmand invitant à savourer un simple café ou à partager un repas léger dans une ambiance conviviale et décontractée.

L'établissement a accueilli officiellement ses premiers clients le 10 juillet dernier. Le nom, Signal, fait écho à la tour de transmission de Radio-Canada qui occupait autrefois le site.

Selon les rumeurs, la « queue de castor » nappée de beurre d'érable, accompagnée de petits fruits frais de la ferme et de carrés de fudge de la Fudgerie, serait irrésistible.



Patrick Plante, propriétaire, dévoilant le logo du Signal Café-Bistro

© Le Signal Café-Bistro

Le père des premiers Plante installés à l'île immortalisé à Château-Richer

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

L'ancêtre Jean Plante, dont huit enfants ont choisi l'île d'Orléans comme terre d'accueil, a été immortalisé, le 21 août, dans le vieux cimetière de Château-Richer.

Une plaque commémorative a été dévoilée en son honneur lors d'une cérémonie organisée par l'Association des familles Plante (AFP).

« L'AFP se doit de perpétuer la mémoire de notre ancêtre Jean Plante. La très grande majorité des porteurs du patronyme Plante sont ses descendants et nous avons le devoir de faire connaître son histoire aux générations actuelles et futures », déclare le président de l'AFP, Fernand Bastien.

Originaire de Laleu (La Rochelle), en France, et fils de Nicolas Plante et Isabelle Chauvin, Jean Plante est le premier Plante à immigrer en Nouvelle-France vers 1647. Il s'est établi sur la Côte-de-Beaupré où il a épousé alors qu'il avait 29 ans Françoise Boucher, la fille de 14 ans de Marin Boucher et de Perrine Mallet, le 1er septembre 1650. Ils ont eu 13 enfants.

Jean Plante s'était vu concéder une terre près du fleuve à Château-Richer. Françoise Boucher et lui étaient cultivateurs et y ont élevé leur famille. Jean Plante est décédé le 29 mars 1706 et est inhumé au vieux cimetière de Château-Richer.



La plaque commémorative a été dévoilée en présence du secrétaire général de la Commission de la mémoire franco-québécoise, Roger Barrette, du président de l'Association des familles Plante (AFP), Fernand Bastien, du curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France, Luc Paquet, du coprésident de la Commission de la mémoire franco-québécoise, Denis Angers, du directeur du bureau de Gabriel Hardy, député fédéral de Montmorency-Charlevoix, Sébastien Noël, du maire de Château-Richer, Gino Pouliot, de Thomas Plante, cinquième fils de Jean Plante, personnifié par Maurice Plante, de la généalogiste et registraire de l'AFP, Nicole Claproot, et du secrétaire de l'AFP, André Plante.

© Patrick Plante



J'aime
MA NATURE
—♥—
Je recycle mes
TUBULURES!



LA GRANDE COLLECTE DE TUBULURES **EST DE RETOUR CET AUTOMNE!**

FERME MP – VAILLANCOURT

6682, chemin Royal, Saint-Laurent-Île-d'Orléans

15 octobre au 15 novembre

9 h à 17 h

PROCÉDURES DE PRÉPARATION

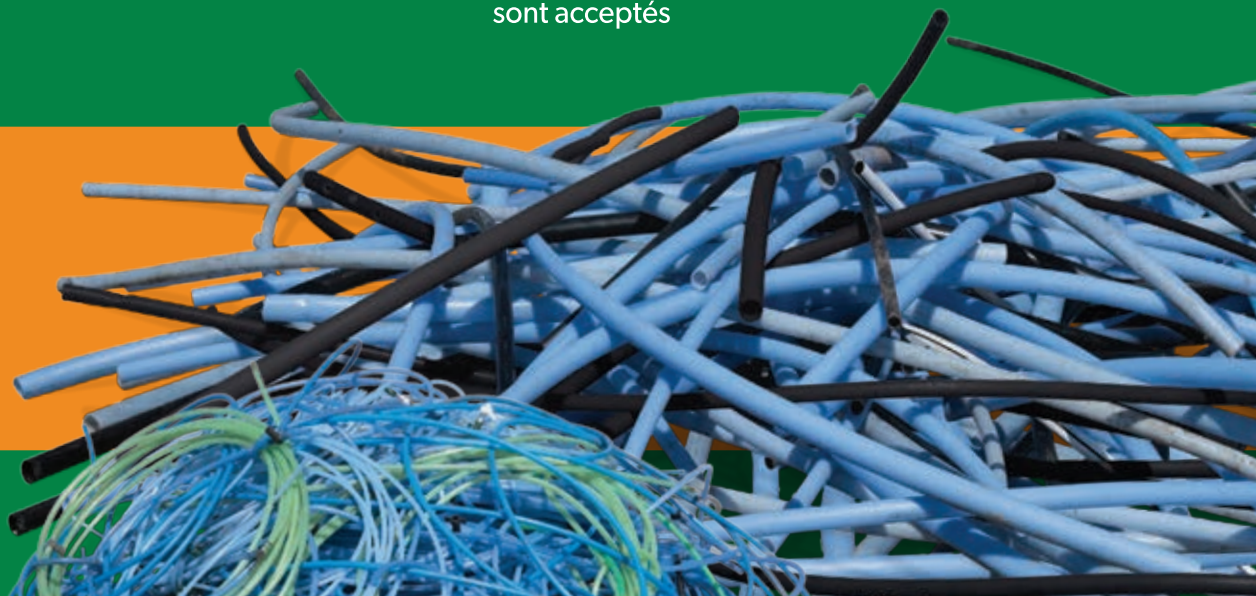
1. Retirer la broche et les pièces métalliques connexes
2. Séparer les tuyaux maîtres des tubes de dimensions 5/16 et 3/16. Les raccords et chalumeaux en plastique connectés à la tubulure sont acceptés

Nos points de dépôt permanents
sont là pour vous accueillir
partout au Québec

Trouvez le point de dépôt
le plus près de chez vous



agrireup.ca |  



Le Tournoi L'Impérial confirme sa place sur la scène provinciale

Pierre
GIGUÈRE

redaction@autourdelile.com

Le tournoi de soccer L'Impérial des Premières-Seigneuries a franchi une nouvelle étape à l'occasion de sa troisième édition. L'événement de calibre provincial a rassemblé 150 équipes venues des quatre coins du Québec, confirmant l'intérêt grandissant qu'il suscite dans le milieu du soccer.

Réservée aux formations des divisions D1 à D3, la compétition s'adressait aux jeunes joueuses et joueurs des catégories U-9 à U-12. L'ampleur prise par le tournoi a nécessité l'utilisation de terrains à Saint-Pierre et dans plusieurs municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré, ainsi que la location de terrains dans l'arrondissement de Beauport afin d'accueillir tous ces jeunes sportifs.

Les terrains de soccer de Saint-Pierre ont accueilli de nombreux spectateurs lors des matchs éliminatoires. Certains étaient venus encourager l'équipe des Premières-Seigneuries,

composée de joueurs de l'île d'Orléans et de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

L'implication bénévole de la famille Pichette a également retenu l'attention. François Pichette, conseiller municipal à Saint-Pierre, enseignant, entraîneur, bénévole au tournoi et arbitre, n'était pas peu fier d'être accompagné cette année de ses filles, Mégane et Gabrielle, qui ont elles aussi agi comme arbitres pendant l'événement.

En réunissant un nombre record d'équipes, des familles venues de partout au Québec et de nombreux bénévoles engagés, le Tournoi L'Impérial s'impose désormais comme un rendez-vous incontournable. Pour les organisateurs comme pour les jeunes athlètes, cette troisième édition confirme que l'événement possède tout le potentiel pour continuer de grandir au cours des prochaines années.



L'arbitre François Pichette, accompagné de ses deux filles, Mégane et Gabrielle, elles aussi arbitres durant le tournoi.

© Pierre Giguère

Record de participation à la 5^e Fête des travailleurs étrangers temporaires

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

La Fête des travailleurs étrangers temporaires (TET) a atteint un sommet de participation, le 11 septembre, alors que plus de 500 personnes se sont rendues au Musée maritime de l'île d'Orléans, à Saint-Laurent.

Par une belle soirée de cette fin d'été, des employés mexicains et guatémaltèques, œuvrant sur l'île d'Orléans mais aussi dans les environs, ont pu festoyer en se régaland de tacos.

Pour la première fois, le groupe Rompiendo Fronteras (Briser les frontières en espagnol), formé de TET travaillant dans la région de Québec, a égayé la soirée en interprétant des pièces musicales de leurs pays.

À sa première année au Québec, Gilberto, un Mexicain de 42 ans, a apprécié l'activité.

« L'ambiance me fait du bien. Je me sens comme en famille. J'ai passé sept ans dans des vignes en Ontario. J'ai été muté à la Ferme Vaillancourt et j'en suis très heureux. C'est comme si je renaissais », confie Gilberto, en anglais, lui qui poursuivra son séjour au Québec dans une plantation de sapins de Noël.

Pour la deuxième année de suite, les consuls généraux du Mexique et

du Guatemala sont partis de Montréal pour assister à l'événement.

« Merci aux organisateurs, aux organismes et aux participants. On continue à travailler ensemble. On est là pour vous », déclare la consule générale du Guatemala, Iris Julissa Hengstenberg Delgado de Gros, en français, après s'être adressée aux participants en espagnol.

M^{me} Hengstenberg Delgado de Gros a confirmé son intention de revenir l'an prochain.

« Nous contribuons à aider les travailleurs à utiliser le réseau de services qui leur sont offerts », précise-t-elle au journal.

Piñata, danse et DJ ont animé cette soirée organisée par le Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ) en compagnie du Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA), du Centre multiethnique de Québec (CMQ), du Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail (SOIT) et du CIUSSS de la Capitale-Nationale, en partenariat avec la Municipalité de Saint-Laurent.

Plus de 1 500 travailleurs étrangers temporaires œuvrent chaque année à l'île d'Orléans.



Les consuls généraux du Mexique et du Guatemala posent en compagnie de travailleurs étrangers temporaires et de représentants du RATTMAQ.

© Marc Cochrane

Êtes-vous prêts
pour la saison des
MOUFETTES?

Suivez-nous



létourn
la référence en alimentation animale

LETOURNO.COM

377, boul. Armand-Paris
BEAUPORT

Rabais offerts aux insulaires par des commerces de l'île

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

Le saviez-vous ? Plusieurs commerces locaux proposent des rabais de 10 à 25 % et des gratuités pour les Orléanais.

Selon des informations recueillies par le Bureau d'accueil touristique de l'Île d'Orléans et sur les réseaux sociaux, une quinzaine d'établissements offrent un rabais spécifiquement pour les résidents de l'île.

Selon l'adjointe à la direction générale de la MRC de L'Île-d'Orléans, Marie-Maude Chevrier, les rabais peuvent toutefois être changés sans préavis par les commerces.

- En voici la liste :
- Buffet Maison : 10 %
 - Chocolaterie de l'Île d'Orléans : un cornet gratuit après neuf cornets achetés (avec carte fidélité)
 - Compliments de Belle-Maman : 10 %
 - Confiturerie Tigidou : 10 %
 - Ferme Audet : 15 % (sur présentation de la carte fidélité)
 - Ferme François Blouin : 10 % à l'Îlot festif

- Ferme François Gosselin : 10 % (sur présentation de la carte fidélité)
- Ferme Orléans : livraison gratuite (1x/mois) avec le minimum d'achat
- La Fudgerie : 10 % avec la carte chouchou
- La Gaufrierie : livraison gratuite
- Microbrasserie de l'Île d'Orléans : 15 %
- Minigolf de la Tour-du-Nordet : 15 % avant midi et après 17 h et gratuité pour les résidents de Saint-François
- Moulin de Saint-Laurent : 15 % (sur présentation du coupon dans *Autour de l'île* de juin 2026)
- La Barberie : 15 % sur tout à la terrasse de l'Île d'Orléans
- Café boutique La Maison Smith : 10 % à l'achat d'un breuvage du menu barista (sauf smoothies) avec la carte fidélité
- Saint-Pierre Le Vignoble : un verre de vin gratuit après 12 achetés avec la carte fidélité
- Club Nautique de l'Île d'Orléans : 25 % de rabais sur les

abonnements de saison pour la mise à l'eau

- Manoir Mauvide-Genest : gratuit pour les membres et résidents de Saint-Jean
- Musée maritime de l'île d'Orléans : gratuit pour les résidents de Saint-Laurent

Il est possible que d'autres commerces n'aient pas été mentionnés. Le cas échéant, faites parvenir le nom de votre entreprise et le rabais offert à redaction@autourdelile.com.



Une saison de baseball exceptionnelle pour les Twins de Beauport

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

Grâce à la contribution de Charles Breton et Jérôme Lavoie de Sainte-Pétronille, les Twins de Beauport U11-B ont connu une saison de baseball exceptionnelle.

Les protégés de l'entraîneur-chef, Jonathan Simard, ont d'abord gagné le tournoi provincial de Châteauguay, du 7 au 9 août, en vertu d'une victoire convaincante de 9-0 en finale. Ils ont ensuite triomphé aux championnats régionaux présentés du 4 au 6 septembre, à Lévis, grâce à un gain de 10-3, en finale.

Jérôme Lavoie a reçu le titre de joueur le plus utile décerné par l'organisation des tournois régionaux.



Les Twins de Beauport champions du tournoi de Châteauguay.

© Audrey Milhomme

DULCE VIVAR
CHARLEVOIX-CÔTE-DE-BEAUPRÉ

www.quebecsolidaire.net/equipe/chcb

5

OCTOBRE

c'est possible

Québec solidaire

DES SERVICES PUBLICS FORTS

BAISSER LE COÛT DE L'ÉPICERIE

PROTÉGER NOTRE TERRITOIRE

FREINER LA HAUSSE DES LOYERS

ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

ACCÈS AU LOGEMENT

Agente officielle de Québec solidaire. Imprimé par Journal Autour de l'île

La cuisine d'Isabelle: le rêve réalisé d'Isabelle Deschamps Plante

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

Après plusieurs années à mijoter le projet d'un livre de recettes, l'Orléanaise d'origine Isabelle Deschamps Plante a concrétisé son rêve en lançant *La cuisine d'Isabelle*.

L'animatrice de l'émission *La cuisine d'Isabelle et Ricardo* ouvre les portes de son univers gourmand dans ce premier ouvrage, qui réunit 97 recettes gourmandes, des conseils de cheffe et des menus pensés pour toutes les occasions.

«J'ai adoré l'expérience. C'a été un projet bonbon sans embûches auquel l'équipe interne de Ricardo a collaboré. J'en avais parlé l'automne passé à Brigitte Coutu et à son conjoint, Ricardo, qui ont accepté que mon livre soit celui publié cette année. Afin de mettre ma touche personnelle, j'ai rédigé les textes des recettes», affirme la cheffe née à Saint-Laurent.

Le seul aspect difficile a été de sélectionner les 97 plats parmi les quelque 300 qu'elle a présentés pendant les trois années de l'émission matinale.

L'animatrice a tenu également à ce que l'ouvrage ne constitue pas un ramassis de recettes, mais qu'il soit relié par un fil conducteur. Plats coups de cœur, trucs pour sublimer les recettes du quotidien, indispensables du garde-manger et idées de menus inspirants pour recevoir ou cuisiner en toute simplicité alimentent le bouquin de 224 pages.

Du brunch aux soupers de semaine, de l'apéro aux desserts, *La cuisine d'Isabelle* propose un répertoire de recettes lié à une des passions de la cheffe: la gourmandise.

«Je veux que les gens aient du plaisir à préparer, mais surtout à savourer ces recettes qui se démarquent par leur simplicité et leur coût abordable en ces temps d'inflation», commente-t-elle.

Publié aux Éditions La Presse au coût de 39,95 \$, le livre de recettes *La cuisine d'Isabelle* a été lancé officiellement le 20 septembre au Marché Jean-Talon de Montréal. Un lancement pour la région de Québec est prévu le 24 octobre à la boutique Ricardo des Galeries de la Capitale. La publication est en vente dans les librairies, dans les Costco, à la boutique Ricardo ainsi qu'en ligne via editionslapresse.ca et leslibraires.ca.

Après des études en technique de gestion des services alimentaires et de restauration, Isabelle Deschamps Plante a étudié trois ans au baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire à l'Université Laval. Elle s'est fait remarquer en étant finaliste à l'émission *Les Chefs!* à deux reprises et fait maintenant partie des juges. Elle se joint à l'équipe de Ricardo en 2016 comme cheffe pâtissière pour l'ouverture du tout premier Café RICARDO, puis devient cheffe exécutive des restaurants de la chaîne. Isabelle est maintenant à la barre de l'émission *La cuisine d'Isabelle et de Ricardo*, diffusée à Radio-Canada, et participe à la création des recettes du magazine RICARDO.



Le livre *La cuisine d'Isabelle* compte 97 recettes sur 224 pages.

© Éditions La Presse

Des nouveautés appréciées à la Fête de la rentrée de Saint-Pierre

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

Profitant d'une belle journée de fin d'été, quelque 350 personnes se sont rendues au terrain de balle de Saint-Pierre pour prendre part à la traditionnelle Fête de la rentrée. Des nouveautés comme les stands d'organismes communautaires et d'entreprises, le chansonnier local Martin Pruneau, le mur d'escalade et l'ajout de tables à pique-nique ont contribué à cet événement rassembleur.

La responsable des loisirs de la Municipalité de Saint-Pierre, Véronique Gravel, s'est dite satisfaite de cette édition marquée par la présence du soleil et par l'implication du conseil municipal qui a assuré la cuisson et le service de 375 hot-dogs gratuits.

Pour la première fois, le réseau d'influence pour les familles, Espresso Famille, a regroupé des organismes, tels que le Comité consultatif en

environnement de Saint-Pierre, l'Association Bénévole de l'Île d'Orléans, Ostéopathie Amélie Nault, Mon Équinoxe, Julie Dumouchel massothérapeute, Violette et Merveilles ainsi que Racines nomades.

Parcours Olympik, jeux gonflables, maquillage pour enfants, présence des pompiers et leur camion et vente de livres à la bibliothèque Oscar-Ferland ont agrémenté la journée.



Des tables à pique-nique et des chaises Adirondack ont été installées afin de réunir les participants.

© Marc Cochrane



Le chansonnier local Martin Pruneau a offert quatre prestations musicales.

© Marc Cochrane

Une première réussie pour Sainte-Pétronille en fête

Mélanie
MORNEAU

redaction@autourdelile.com

Le comité Sports et Loisirs de Sainte-Pétronille a de quoi être fier de sa toute première activité. Près de 200 personnes ont pris part à la fête organisée le 29 août dernier sur le terrain des loisirs, une belle façon de terminer les vacances d'été dans une ambiance festive et rassembleuse.

Pour l'occasion, petits et grands ont pu profiter de plusieurs activités, dont des jeux gonflables, du maquillage, la présence des pompiers ainsi que l'animation musicale avec un chansonnier. Le barbecue et l'épluchette de blé d'Inde ont également contribué à faire de cette journée un moment apprécié des citoyens.

Cette première activité était organisée par le nouveau comité Sports et Loisirs, composé de Nicolas Brandl, conseiller municipal, Odile Vaillancourt, Marc-Antoine Lallier, Renée Morin, Chantal Blouin, Ludovick Plante et Jean Fiset.

La mairesse de Sainte-Pétronille, Myriam Thériault, a d'ailleurs tenu à féliciter les membres du comité pour leur initiative. Elle l'a fait sur place, lors de l'événement, mais également par

l'entremise d'une publication diffusée sur la page Facebook de la Municipalité et en séance du conseil municipal.

UN NOUVEAU PARCOURS DE DISQUE-GOLF

La journée a également permis d'inaugurer officiellement, par un lancer protocolaire effectué par la mairesse, le nouveau parcours de

disque-golf, une initiative portée par le comité Sports et Loisirs.

Le disque-golf est un sport de plein air qui reprend le principe du golf traditionnel. Les joueurs lancent un disque volant aérodynamique plus lourd qu'un frisbee de loisir en direction d'une corbeille métallique surélevée, généralement munie de chaînes qui permettent de retenir le disque.

La zone de départ de chacun des trous est identifiée par de nouveaux panneaux aux couleurs du parc des loisirs.

Passionné par ce sport et membre du comité, Ludovick Plante a pris le leadership de ce dossier. Il a consacré beaucoup de temps et d'énergie à la réalisation du parcours, qui compte actuellement quatre paniers. Le matériel nécessaire à la pratique du disque-golf est disponible dans la cabane active. Le parcours est accessible en tout temps, y compris en soirée et durant l'hiver.

Le comité souhaite déjà poursuivre le développement du parcours. L'ajout de deux nouveaux paniers ainsi que de matériel permettant la pratique du disque-golf en soirée fait notamment partie des projets envisagés. De quoi offrir encore plus de possibilités aux amateurs de ce sport et, qui sait, en attirer de nouveaux.

Avec cette première activité réussie et le développement de nouvelles installations, le comité Sports et Loisirs semble bien déterminé à faire du terrain des loisirs un lieu rassembleur pour les citoyens de Sainte-Pétronille.



Marc-Antoine Lallier, Renée Morin, Chantal Blouin, Jean Fiset et Ludovick Plante posent avec la mairesse lors de la première fête de Sainte-Pétronille qui a connu un vif succès.

© Comité Sports et Loisirs de Sainte-Pétronille

BABILL'ART

Suite de la une

2^e Festival Île en Musique Plaisir doublé, affluence triplée

La députée sortante de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Kariane Bourassa, a mis l'accent sur la chance que la population a de pouvoir assister gratuitement à de tels spectacles qui permettent de promouvoir la culture québécoise.

PLACE JACQUES-MICHEL

Étreint par l'émotion, le maire Lapointe a profité de l'occasion pour annoncer que l'emplacement du Festival Île en Musique devrait être nommé *Place Jacques-Michel*, l'an prochain.

Un vibrant hommage a été rendu à l'auteur-compositeur-interprète qui a résidé à Saint-Jean durant 32 ans. Native de Sainte-Pétronille et grande amie de M. Michel, Nathalie Simard a honoré sa mémoire en interprétant un des succès de Jacques Michel et thème du Festival Île en Musique, *Amène-toi chez nous*.

« Jacques, tu brilles plus que jamais, tu es tellement d'actualité. Je suis honorée d'interpréter ton hymne, votre hymne », affirme Nathalie Simard.

Présente à la cérémonie, l'épouse de Jacques Michel, Louise Vaillancourt, est venue recevoir les différents hommages rendus à son conjoint.

« C'est un honneur de nommer ce site *Place Jacques-Michel*. C'est significatif pour moi, car Jacques était attaché à sa communauté. Il aimait cette

île. Grâce à vous, ses chansons survivent », mentionne M^{me} Vaillancourt qui a reçu un certificat honorifique de l'Assemblée nationale des mains de Kariane Bourassa.

Autre nouveauté cette année, l'Open Jam avec *Les Gamins*, présenté samedi après-midi, a permis aux festivaliers de participer directement à l'expérience musicale et de faire vibrer le site au rythme des chansons.

La 2^e édition s'était amorcée vendredi soir avec les prestations d'Encore Malade, PRINCESSES et les Lunatiques. Le lendemain, Sandra Contour et Émile Bilodeau ont présenté leurs compositions en soirée.

TOUS RÉUNIS

Le spectacle de clôture a réuni tous les artistes ayant participé à la cuvée 2026. À tour de rôle, ils ont interprété des classiques de la chanson québécoise, dont *Pas besoin de frapper pour entrer* de Jacques Michel, *Le Tour de l'île* et *Attends-moi Ti-gars* de Félix Leclerc, *Cauchemar* de Robert Charlebois, *Un beau grand bateau* de Gerry Boulet, et *Amène-toi chez nous* de Jacques Michel.

Sur la une: Tous les artistes qui ont participé à la 2^e édition du Festival Île en Musique sont revenus sur scène pour interpréter la dernière chanson du spectacle de clôture de samedi soir, soit *Amène-toi chez nous* de Jacques Michel.

« Jacques Michel et l'île d'Orléans, des ancrages de ma vie » - Nathalie Simard

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

Pour la chanteuse et animatrice native de Sainte-Pétronille, Nathalie Simard, Jacques Michel et l'île d'Orléans représentent des ancrages de sa vie.

L'enfant chérie des Québécois a fait cette confiance lors du vibrant hommage qui a été rendu à son regretté ami et résident de Saint-Jean, Jacques Michel, dans le cadre du deuxième Festival Île en musique, le 22 août, sur le quai de Saint-Jean.

Devant une foule nombreuse réunie devant la scène Groupe Blouin, M^{me} Simard a interprété une version émouvante du succès de Jacques Michel et le thème du Festival Île en musique, *Amène-toi chez nous*, accompagnée du guitariste de Québec, Julien Valois.

« Il doit être fier du haut de son ciel », lance-t-elle.

Nathalie Simard ne s'est pas fait prier pour participer à l'hommage rendu à un des plus prolifiques auteurs-compositeurs-interprètes du Québec.

« C'est tellement mérité. J'ai tout de suite accepté l'invitation de l'initiateur de l'hommage, le maire Jean Lapointe qui m'a contactée en mars. Ça ne pouvait pas être à un meilleur endroit que sur le quai de Saint-Jean, Jacques ayant fait le tour du monde avec son bateau », précise M^{me} Simard.

RETOUR EN ENFANCE

Née en 1969 à Sainte-Pétronille, où elle a vécu durant sept ans, Nathalie Simard avoue ressentir une grande fébrilité lorsqu'elle emprunte le pont de l'Île-d'Orléans pour revenir sur « son » île.

« Je capote. Je retourne à l'âge de 4 ans. C'est comme un second souffle pour moi. Je suis fière de l'île. Je m'y reconnais même si je l'ai quittée il y a 50 ans. Je suis contente que des lois protègent ses maisons, ses arbres », soutient-elle.

M^{me} Simard a eu une autre occasion de revenir à l'île, en août 2025, lors du tournage de l'émission *Du Québec au ventre* qui a fait escale à la Ferme François Gosselin de Saint-Laurent. Une deuxième saison a été confirmée dernièrement, mais les lieux de tournage restent à déterminer.

« C'est sûr qu'on peut revenir à l'île. Elle a tellement à offrir. Il m'arrive de faire des suggestions », affirme celle qui a confirmé 17 dates en 2027 pour la comédie musicale *Évangéline* dont elle fait partie.



Nathalie Simard interprète le succès de Jacques Michel et le thème du Festival Île en musique, *Amène-toi chez nous*.

© Marc Cochrane

GRANDE RECONNAISSANCE

Lorsque le représentant d'*Autour de l'île* lui fait remarquer ses nombreuses présences au petit écran au cours des dernières années, telles qu'aux émissions *Sortez-moi d'ici*, *Ma mère, ton père*, *Indéfendable*, *L'effet Lara* et *Du Québec au ventre*, la vedette du *Village de Nathalie* affiche une grande reconnaissance envers ses pairs.

« Je suis choyée. Je vis une très belle période de ma vie. Ce n'est pas toujours facile car je suis une travailleuse autonome. Je me donne corps et âme pour honorer les projets qui me sont proposés », mentionne celle qui compte plus de 25 albums à son palmarès.

Dressant un rapide bilan de sa carrière de près de 50 ans, elle retient qu'elle cumule de multiples accomplissements, mais ce qui lui donne le plus de satisfaction, c'est lorsque des gens lui disent qu'elle a bercé leur enfance.

Le Regroupement BLEU expose sur le thème du portrait à l'Espace Félix-Leclerc

Marie
BLOUIN

mblouin@autourdelile.com

Le président du Regroupement BLEU, Michel Blouin, nous accueille avec enthousiasme à l'Espace Félix-Leclerc pour présenter la nouvelle exposition *Portrait* qui a débuté le 6 août et qui se terminera à la fin du mois d'octobre. Lors du vernissage qui a réuni une vingtaine de personnes, un album portant sur le même thème a été lancé.

Sous la forme d'une immense mosaïque colorée qui habille un des murs de l'Espace, l'œuvre collective ne passe pas inaperçue. Elle regroupe vingt-quatre tableaux du même nombre d'artistes venant de tous les horizons, peinture, sculpture, photographie, poésie... Devant toutes ces scènes aussi diversifiées qu'originales, le visiteur pourra passer un bon moment à se perdre dans l'imaginaire des artistes. Les créations, aux techniques, aux couleurs et aux styles variés, abordent le portrait de façon tantôt classique, tantôt humoristique, contemporaine ou symbolique, suscitant étonnement et émerveillement. L'œuvre mesure trois mètres sur deux mètres.

Le président du regroupement, qui prend son rôle à cœur, tout comme ce qui émerge de son pinceau dans ses propres tableaux, parle de la démarche artistique derrière cette création. « Les artistes devaient

réaliser un tableau sur un canevas de 20 × 20 pouces sur le thème du portrait. Ils se sont prêtés au jeu, comme toujours, avec beaucoup d'émotion et une grande sensibilité. »

Ravi de voir briller l'exposition *Portrait* dans ce lieu chaleureux, il ajoute spontanément : « C'est une belle marque de reconnaissance et un honneur pour nos artistes d'être ici. Merci à l'Espace Félix-Leclerc de nous accueillir ! »

De son côté, le directeur général, Louis Leclerc, a ouvert son espace au projet proposé par Bleu artistes et artisans de l'Île d'Orléans parce qu'il est convaincu que toute forme d'art crée de l'émotion. « Cette mosaïque reflète bien l'esprit qui se dégage de ce lieu culturel. »

Il reste encore du temps pour voir les œuvres de l'exposition et saisir, par la même occasion, l'âme et l'œil artistique du Regroupement Bleu dans ce lieu emblématique où la poésie habite l'espace comme dans les chansons de Félix.



Le président du groupe BLEU, Michel Blouin, devant l'œuvre collective *Portrait*.

© Marie Blouin

Nicolas-Gaspard Boisseau (1765-1842), le premier député de l'île d'Orléans



Gilles
GALLICHAN

ggallichan@autourdelile.com

C'est en 1792 que les Québécois ont voté une première fois pour élire leurs députés au Parlement. Le Québec s'appelait alors le Bas-Canada et, par l'Acte constitutionnel voté à Londres en 1791, la colonie pouvait élire 50 députés qui allaient former la première Chambre d'assemblée, ancêtre de notre Assemblée nationale.

Plusieurs circonscriptions comptent à l'époque deux représentants, mais l'île d'Orléans avait la particularité de n'élire qu'un seul député. Son insularité et sa faible population en sont les principales raisons. Le tout premier député de l'île d'Orléans, élu au Parlement de Québec, était un natif du village de Saint-Pierre.

Nicolas-Gaspard Boisseau est né le 10 octobre 1765. Il appartient à une famille de juristes parisiens arrivée en Nouvelle-France vers 1720. Il fait ses études au Séminaire de Québec et il s'y trouve lors du siège de la ville par les troupes « bostonnaises » en 1775-1776. Il devient ensuite commis pour son père, qui était alors greffier de cours civiles à Québec, et il s'initie au droit notarial. Après plusieurs examens, il obtient sa commission de notaire du gouverneur en 1791.

À cette époque, l'indépendance des États-Unis, la Révolution en France et les idées de droit et de liberté soulevaient bien des débats au pays. Cette

effervescence idéologique des années 1780 a pu attirer un jeune juriste comme Boisseau vers la politique. Revenu vivre à l'île d'Orléans en 1783, il s'y présente donc aux premières élections en 1792. Antoine Crépin, l'officier rapporteur du scrutin, déclare Nicolas-Gaspard Boisseau élu député du comté d'Orléans, le 28 juin 1792. Les élections s'étant déroulées en mai et en juin, cette date, relativement tardive, laisse croire qu'il n'a pas été élu par acclamation, mais qu'il avait au moins un adversaire. Il nous manque hélas des sources pour en savoir davantage.

À l'Assemblée, le député Boisseau appuie le parti canadien, qui deviendra plus tard le parti patriote. Il vote en faveur de Jean-Antoine Panet, à la présidence de la Chambre, et défend les droits de la langue française au Parlement. Il se retire de la politique en 1796, après un seul mandat.

Par la suite, il va pratiquer sa profession de notaire à Saint-Vallier de Bellechasse, puis à Montmagny. Il avait épousé, en 1790, à Saint-Jean-Port-Joli, Catherine, fille du seigneur Ignace-Philippe Aubert de Gaspé. Il était ainsi l'oncle par alliance de l'auteur des *Anciens Canadiens*. Il est décédé à Montmagny en 1842. Il a laissé des mémoires qui ont été publiés en 1907, mais qui ne nous apprennent que très peu de choses sur sa vie.

François Blouin : la retraite, un mot banni de son vocabulaire

Marc
COCHRANE

marc@autourdelile.com

Propriétaire depuis 37 ans de la ferme qui porte son nom, François Blouin a banni le mot « retraite » de son vocabulaire. Le producteur agricole de Sainte-Famille entend poursuivre son implication en transmettant son expérience et ses connaissances à ses enfants Francis et Julie-Ann, qui assurent la relève depuis une dizaine d'années.

L'Orléanais de 62 ans se réjouit que sa progéniture suive ses traces et celles de sa conjointe depuis 45 ans, Anne Pichette.

« Je veux continuer. Tant que ma santé va me le permettre, je veux aider mes enfants dans la gestion et la prise de décision », confie le fils de Donatien et de Thérèse.

Celui qui habite la maison ancestrale au sommet de la côte qui mène à sa propriété œuvre encore dans les champs. Après l'entrevue accordée au représentant d'*Autour de l'île*, François Blouin est monté à bord de son côte-à-côte pour se rendre à ses pommiers, où il a procédé à de l'éclaircissage manuel.

Diplômé de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec, à La Pocatière, François Blouin a été durement éprouvé lorsque son père est décédé. Il n'était alors âgé que de 13 ans.

Suite en page 12

TOITURES
ILE D'ORLEANS INC.
418 667-0041

VOTRE PROJET NOTRE MISSION!
PLUS DE 50 ANS D'EXPÉRIENCE DE PÈRE EN FILS!

Profitez du bel été indien pour prendre soin de votre toiture !

Signez votre contrat 2027 avant le 30 novembre 2026 et obtenez un
RABAIS DE 250\$!

Toitures de tous genres
CONTACTEZ-NOUS POUR UNE ESTIMATION GRATUITE!

Suivez-nous sur Facebook

Yoland Therrien, propriétaire
Résident natif de l'île d'Orléans
6, rue Saint-Exupéry, Québec (Québec) G1C 3K4
www.toituresiledorleans.ca
RBQ: 8002-6701-83

Suite de la page 11

François Blouin : la retraite, un mot banni de son vocabulaire

« Durant quelques années, la ferme a vivoté. J'ai terminé mes études en 1984. J'ai travaillé comme représentant sur la rive sud de l'entreprise de pesticides, d'engrais et de semences Semico. En 1989, j'ai fait l'acquisition de cette terre riche en potentiel. À ses débuts, la ferme se consacrait à une production modeste mais variée, incluant des fraises, des framboises, des pommes, des prunes et des pommes de terre », rappelle l'insulaire qui pouvait compter sur l'appui de sa conjointe et de membres de sa famille proche, lui qui compte trois sœurs encore en vie et un frère jumeau.

Au fil des ans, sous l'impulsion de sa vision et sa passion, la ferme a vu ses cultures de fraises, de framboises, et de pommes s'épanouir et prendre une place prédominante, tandis que la culture des pommes de terre a été

délaissée au profit de l'innovation et de la diversification des produits.

L'embauche de travailleurs bosniaques, puis guatémaltèques, a permis à l'entreprise de rouler à fond de train. C'est à cette époque, il y a environ 35 ans, que les fermes québécoises ont commencé à faire appel aux travailleurs étrangers temporaires pour pallier les difficultés de recrutement de main-d'œuvre locale dans les champs.

« Dans cette dynamique d'expansion et de renouveau, nous avons introduit avec succès la culture des bleuets en corymbes et des asperges, enrichissant ainsi notre offre. Plus récemment, l'innovation a continué avec l'introduction des fraises à jour neutre, ou fraises d'automne », précise M. Blouin.

Au fil des ans, la Ferme François Blouin a ajouté des cordes à son arc. Exploitant un stand de fruits et légumes au Grand Marché de Québec, et même à l'époque du Marché Saint-Roch, l'entreprise familiale a ajouté, en 2023, en plein cœur du village de Sainte-Famille, un camion-restaurant : L'Îlot Festif, offrant des barbotines, des

sorbets et de la crème glacée faits à partir de produits transformés par la Ferme François Blouin.

IMPLIQUÉ DANS SON MILIEU

Quand on mentionne le nom de François Blouin, on pense immédiatement à son rôle de président de l'UPA de l'Île d'Orléans, qu'il occupe depuis 28 ans.

« Je suis là pour moduler les choses à mon goût », lance-t-il en s'esclaffant.

Plus sérieusement, il avoue apprécier que les gens partagent et s'entraident. Il peut ainsi défendre les droits de ses collègues.

Secrétaire-trésorier de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, François Blouin est aussi le premier vice-président de l'Est-du-Québec des Producteurs de pommes du Québec.

« Un jour, je vais laisser mes fonctions au sein de ces organismes pour me concentrer sur le soutien à ma relève. Je veux aussi m'occuper de mes petits-enfants. Je m'en occupe déjà, mais je veux le faire davantage », confie le grand-papa gâteau de trois petites-filles.



François Blouin continue d'être actif sur sa ferme. Il procède ici à l'éclaircissage manuel de pommiers. © Marc Cochrane

REPORTAGES

L'île d'Orléans, un chez-moi inattendu



Khady
SAMB

khady@autourdelile.com

Lorsque je suis arrivée au Québec en septembre 2023 pour entreprendre un doctorat en anthropologie médicale à l'Université Laval, je connaissais encore très peu la province qui allait devenir mon milieu de vie. Mes premiers mois ont été presque entièrement consacrés à mes études. Je découvrais le Canada à travers l'université, sans avoir encore vraiment pris le temps d'explorer le territoire qui m'entourait.

À la fin de la session d'hiver 2024, quelques semaines avant mon départ en vacances au Sénégal, mon amie Sabrina Bougie m'a proposé de visiter l'île d'Orléans. Il s'agissait de ma première véritable sortie touristique depuis mon arrivée au Canada. Nous avons fait le tour de l'île en parcourant ses six municipalités, sans programme précis et avec, pour seul désir, celui de découvrir.

Je pensais alors visiter un bel endroit avant de rentrer au Sénégal. Je ne savais pas que cette journée laisserait en moi une impression aussi profonde.

Dès les premiers kilomètres, j'ai été saisie par la beauté du paysage. Il y avait le fleuve, les terres agricoles, les maisons anciennes, les arbres, les routes paisibles et cette manière particulière dont l'île semblait se dévoiler doucement. Tout paraissait proche de Québec, mais en même temps très éloigné de son agitation. J'avais le sentiment d'entrer dans un espace possédant son propre rythme, sa propre mémoire et une identité profondément enracinée dans le territoire.

Je viens du Sénégal, un pays où la vie collective occupe une place importante. Les rues sont animées, les

conversations se prolongent et la présence humaine se fait sentir presque partout. L'île d'Orléans m'offrait un environnement très différent. Pourtant, je ne m'y suis pas sentie étrangère. Son calme ne ressemblait pas à un vide. Il était habité par les paysages, par l'histoire des lieux et par la présence discrète des communautés qui y vivent.

Cette première visite m'a procuré un apaisement difficile à expliquer. J'avais l'impression d'avoir trouvé, loin de mon pays, un endroit où je pouvais respirer et me sentir à ma place. L'île m'était encore inconnue, mais elle m'apparaissait déjà familière. Je me suis surprise à penser que je pourrais y revenir encore et encore.

Deux ans plus tard, lorsque j'ai vu une offre de stage au journal *Autour de l'île*, je n'ai pas hésité longtemps. Ce stage s'inscrivait dans mon parcours universitaire, mais ma motivation dépassait largement le cadre d'un cours. Avant

d'entreprendre mon doctorat, j'avais déjà travaillé comme journaliste au Sénégal à partir de 2017. Depuis mon arrivée au Canada, je n'avais pas encore eu l'occasion d'exercer ce métier dans un média québécois. Ce stage représentait donc une possibilité précieuse de renouer avec le journalisme, de comprendre les pratiques médiatiques canadiennes et de découvrir de l'intérieur un territoire qui m'avait profondément marquée lors de ma première visite. Revenir à l'île comme journaliste a complètement transformé mon regard. La première fois, je l'avais découverte comme visiteuse. Pendant mon stage, j'ai appris à la connaître à travers les personnes qui la font vivre.

Au fil de mes reportages, j'ai rencontré des citoyens, des agriculteurs, des travailleurs agricoles migrants, des artistes, des entrepreneurs, des bénévoles, des responsables municipaux et des représentants politiques. J'ai couvert des activités culturelles, des initiatives

communautaires, des projets municipaux et des événements qui rassemblent les différentes générations. Chaque rencontre m'a permis d'entrer dans une nouvelle dimension de la vie insulaire.

J'ai progressivement compris que l'île d'Orléans ne pouvait pas être réduite à ses paysages ni à sa réputation de destination touristique. Derrière les champs, les maisons patrimoniales et les panoramas admirés par les visiteurs se trouve une société vivante, avec ses habitudes, ses défis, ses transformations et ses façons de préserver ce qui lui appartient.

L'île est rattachée à la grande région de Québec et demeure située à quelques minutes de la ville. Malgré cette proximité, elle possède une identité qui lui est propre. On y ressent fortement la mémoire du territoire, le poids de l'histoire agricole et l'attachement des résidents à leur environnement. L'insularité ne constitue pas seulement une réalité géographique. Elle nourrit aussi un sentiment d'appartenance. Elle influence la manière d'habiter les lieux, d'entretenir les relations et d'imaginer l'avenir.

Mon regard d'anthropologue m'a naturellement amenée à observer ces liens. En anthropologie, un territoire n'est jamais uniquement une portion de terre délimitée sur une carte. Il devient un milieu de vie à travers les pratiques quotidiennes, les souvenirs, les relations sociales et les significations que les personnes lui attribuent. À l'île d'Orléans, cette relation au territoire est particulièrement visible. Plusieurs personnes rencontrées pendant mon stage ne parlent



Khady Samb a réalisé un stage de 10 semaines au sein de la rédaction du Journal *Autour de l'île*

© Marc Cochrane

pas seulement de l'île comme de leur lieu de résidence.

Elles en parlent comme d'un héritage à protéger, d'une communauté à faire vivre et d'un bien commun à transmettre.

Cette volonté de préserver l'identité locale s'accompagne toutefois de plusieurs défis. L'île doit protéger son patrimoine sans se fermer aux changements. Elle doit valoriser son histoire tout en répondant aux besoins actuels de sa population. Elle doit également réfléchir à la place des jeunes et des nouvelles familles dans un milieu où le vieillissement démographique est perceptible.

La rénovation de la piscine municipale de Saint-Pierre m'a notamment permis de comprendre l'importance de créer des espaces capables de rassembler les familles et de donner aux jeunes le goût de vivre sur l'île. Ce type de projet va bien au-delà de la remise en état d'une infrastructure. Il révèle une préoccupation collective pour l'avenir du territoire. Préserver une communauté, ce n'est pas uniquement entretenir ses bâtiments patrimoniaux. C'est aussi offrir aux nouvelles générations des lieux où elles peuvent se rencontrer, pratiquer des activités et développer leur propre attachement à l'île.

Le monde agricole m'a montré une autre facette de cette réalité. L'agriculture façonne les paysages que les visiteurs trouvent si beaux, mais elle repose d'abord sur un travail exigeant, réalisé

par des producteurs, des familles et des travailleurs venus parfois de très loin. En rencontrant des travailleurs agricoles migrants, notamment originaires du Mexique et du Guatemala, j'ai compris que l'île est aussi traversée par des parcours internationaux. Des personnes quittent temporairement leur pays pour contribuer à une économie locale dont dépend une partie importante de l'identité orléanaise. Leur présence rappelle que même un territoire fortement attaché à ses traditions est relié à des réalités économiques et humaines qui dépassent largement ses frontières.

Mon stage m'a aussi permis de découvrir le rôle essentiel d'un journal local. Dans un grand média, certaines histoires peuvent sembler trop modestes pour retenir l'attention. Pourtant, dans une communauté, l'ouverture d'un service, la rénovation d'un espace public, le parcours d'une artiste, l'engagement d'une bénévole ou le travail quotidien d'un agriculteur sont des nouvelles importantes. Elles racontent la manière dont une société prend soin d'elle-même.

Autour de l'île ne se contente pas de rapporter des événements. Le journal conserve une partie de la mémoire collective du territoire. Il donne un visage aux initiatives locales et crée un lien entre les six municipalités. En racontant les personnes qui habitent l'île, il contribue lui aussi à renforcer le sentiment d'appartenance.

Au sein de la rédaction, j'ai trouvé un milieu où la transmission du savoir occupe une place centrale. Grâce à la rédactrice en chef, Mélanie Morneau, et à mon superviseur de stage, Marc Cochrane, j'ai pu mieux comprendre les exigences du journalisme de proximité au Québec. J'ai appris à aller rapidement à l'essentiel, à vérifier chaque information et à trouver l'angle qui permet de mettre en valeur une réalité locale. J'ai surtout appris l'importance de prendre le temps d'écouter les personnes rencontrées, car derrière chaque sujet se trouve une expérience humaine qui mérite d'être racontée avec rigueur et respect.

Ce stage a ainsi créé un pont entre deux dimensions importantes de mon parcours. La journaliste en moi cherchait les faits, posait des questions et voulait rendre l'information accessible. L'anthropologue observait les relations, les traditions, les transformations sociales et les différentes manières d'habiter le territoire. L'une voulait raconter l'événement. L'autre cherchait à comprendre ce que cet événement révélait de la communauté.

Au terme de cette expérience, je ne regarde plus l'île d'Orléans comme lors de ma première visite. Je vois toujours ses paysages magnifiques, mais je vois désormais tout ce qui les entoure et leur donne un sens. Je revois les personnes qui m'ont ouvert leur porte, celles qui m'ont raconté leur parcours et celles qui

travaillent chaque jour pour préserver la vitalité de leur milieu.

Je pense aussi aux conversations échangées au détour d'un reportage, aux conseils reçus dans la salle de rédaction et à l'accueil réservé à cette doctorante sénégalaise venue apprendre le journalisme de proximité au Québec. À travers ces rencontres, je me suis sentie progressivement intégrée à la vie de l'île. Je n'étais plus simplement une visiteuse qui admirait le paysage. J'étais devenue une personne à qui l'on confiait des histoires et la responsabilité de les transmettre.

Je retournerai maintenant à ma thèse et à mes recherches en anthropologie médicale. C'est la suite logique de mon parcours. Cependant, je quitte ce stage avec bien plus que des articles publiés et une nouvelle expérience professionnelle. J'emporte avec moi une meilleure compréhension de la société québécoise, du rôle des médias locaux et de la force des liens qui unissent une population à son territoire.

Certains endroits nous accueillent. D'autres nous transforment. Il arrive aussi que certains lieux nous donnent le sentiment étrange de les avoir toujours connus.

Pour moi, l'île d'Orléans est devenue l'un de ces lieux. Un chez-moi inattendu, découvert par hasard et désormais inscrit dans mon parcours.

Charlevoix-Côte-de-Beaupré

Avançons

avec
**Kariane
Bourassa**

Présente. Accessible. Efficace.

Jour du vote
5 octobre



Équipe
Christine
Fréchette



Sauvons nos granges : un toit de tôle, un toit de lumière



Pierre
LAHOUD

plahoud@autourdelile.com

Depuis cinquante ans, je photographie le Québec vu du ciel. Et d'année en année, je vois disparaître ce qui, longtemps, a donné au paysage rural son rythme et sa noblesse : la grange.

L'île d'Orléans depuis toujours a été reconnue comme le garde-manger par excellence du Québec. Ses fruits, ses légumes ont une reconnaissance nationale, on vient de tout le Québec pour les cueillir et les manger. Mais il n'y a pas que les légumes qui donnent cette aura si remarquable. Il y a aussi les paysages, l'architecture traditionnelle des maisons et bien entendu le patrimoine rural.

Ces longs bâtiments de bois, coiffés de tôle ou de bardeaux de cèdre, plantés au bout d'un rang, ne sont pas de simples remises. Ils sont la mémoire bâtie de quatre siècles d'agriculture québécoise. Chaque grange-étable raconte une famille, une terre défrichée, un savoir-faire de charpentier transmis de génération en génération. Or ce patrimoine s'effondre.

On estime que la moitié des vieilles granges du Québec ne sont déjà plus récupérables. Le constat est partout le même : la grange ancienne ne convient plus à l'agriculture moderne, elle coûte cher à entretenir, et elle ne rapporte rien. Le propriétaire, devant un toit qui fuit, n'a souvent qu'un choix : laisser le temps faire son œuvre, ou vendre le vieux bois aux marchands d'antiquités. Dans les deux cas, la grange meurt en même temps que le paysage rural du Québec.

Comme les maisons, elles ont quelque chose d'unique qui caractérise notre enracinement en cette terre d'Amérique. Elles sont en quelque sorte l'âme du pays rural. L'abandon graduel de ces bâtiments et l'absence d'intérêt pour leur protection sont aussi liés à une certaine vision de la modernité. Il faut dire que l'agriculture familiale a été longtemps associée à des périodes difficiles, à la petite misère. Mais ce n'est plus le cas maintenant.

Le problème n'est pas le manque d'affection pour ces bâtiments. C'est

le manque d'une raison économique de les garder debout.

Je crois que cette raison existe enfin, et qu'elle se trouve là où nous regardons rarement : sur le toit.

Une grange, c'est d'abord une immense surface, souvent bien orientée, côté sud, dégagée, sans ombrage. C'est, en somme, un support à panneaux solaires que nos ancêtres ont construit sans le savoir. Pourquoi ne pas transformer ces toitures en petites centrales ? Le cultivateur produirait sa propre électricité, alimenterait sa ferme et injecterait ses surplus dans le réseau d'Hydro-Québec.

Cette idée, hier, se heurtait à la réglementation. Ce n'est plus le cas. Depuis le printemps 2026, Hydro-Québec a ouvert la porte à l'auto-production : la puissance permise en mesurage net est passée de 50 kilowatts à un mégawatt, et un programme de subvention offre désormais 1 000 \$ par kilowatt installé, couvrant jusqu'à 40 % du coût d'un projet. La clientèle agricole y est expressément admissible.

Ce qui relevait du rêve devient un calcul de rentabilité – et le délai de retour sur investissement, autrefois de vingt-cinq à trente ans, tombe à une dizaine d'années.

Faire de la conservation du patrimoine non plus une dépense, mais un investissement. Une grange dont le toit produit de l'électricité est une grange qu'on a intérêt à réparer, à solidifier, à garder. L'énergie solaire devient ainsi le loyer que le XXI^e siècle verse au XIX^e pour qu'il reste debout. Et, en plus, certains panneaux solaires imitent à la perfection le bardeau traditionnel.

Il y a beaucoup d'obstacles. Toutes les charpentes anciennes ne supporteront pas le poids de panneaux sans renforcement ; une expertise structurale sérieuse sera nécessaire au cas par cas. Il faudra veiller à ce que l'installation respecte le caractère du bâtiment et du paysage – une grange n'est pas un hangar. Et le cadre du mesurage net vise l'autoconsommation, non l'enrichissement : personne ne fera fortune ainsi. Mais entre une grange rentable qu'on entretient et une grange inutile qu'on laisse tomber, le choix me paraît clair.

Trois acteurs peuvent jouer un rôle important dans la sauvegarde de ce patrimoine. Aux municipalités et aux MRC, qui recensent déjà leur patrimoine bâti : faites de la grange solaire un axe de vos politiques rurales. Au gouvernement et à Hydro-Québec : adaptez les programmes pour que le geste patrimonial – renforcer une vieille charpente plutôt que bâtir neuf – soit reconnu et soutenu. Et aux cultivateurs, enfin : avant de condamner la vieille grange du grand-père, regardez son toit. Il pourrait bien être ce qui la sauvera.

Le Québec a appris à voir grand avec l'hydroélectricité. Il peut aujourd'hui voir clair, et petit, et partout – un panneau à la fois, une grange à la fois. Nos paysages, et la mémoire qu'ils portent, valent bien ce regard.



© Pierre Lahoud



**MENUISERIE
DELISLE**

Depuis 1945, Menuiserie Delisle inc. donne une élégance patrimoniale ou contemporaine à tous types de bâtiments par la fabrication et l'installation de fenêtres, portes et moulures créées en usine, sous les mains expertes d'ébénistes d'expérience.

Distributeur des
portes et fenêtres



LUNDI AU VENDREDI
8 h à 18 h

SAMEDI
Ouvert sur
rendez-vous



418 524-5317

menuiseriedelisle.com

1090, 18^e rue, Québec (Québec) G1J 1Y9

Mise en valeur des espaces extérieurs du Manoir : projet accompli !

Le projet de mise en valeur des espaces extérieurs du Manoir Mauvide-Genest est maintenant arrivé à son terme avec l'installation de nouveaux panneaux d'interprétation. Cette dernière étape complète les interventions réalisées afin de mieux faire connaître le domaine extérieur qui entoure le Manoir et d'inviter les visiteurs à poursuivre leur découverte au-delà de ses murs.

Si le Manoir, construit en 1734, demeure au cœur de la visite, son environnement raconte lui aussi une partie de son histoire. Avec la nouvelle signalétique, le projet est maintenant complété. Jardin, parc, tables et bancs, pavillon d'été, chemin Royal, vestiges d'un cadran solaire et paysage en bordure du fleuve permettent de découvrir le Manoir sous un autre angle.



De nouveaux panneaux d'interprétation installés à l'extérieur du Manoir © Manoir Mauvide-Genest
Mauvide-Genest invite les visiteurs à poursuivre leur découverte au-delà de ses murs.

LE PAVILLON D'ÉTÉ RETROUVE SA PLACE

La restauration du pavillon d'été constitue l'une des interventions majeures du projet. Associé à la villégiature et tourné vers le fleuve Saint-Laurent, il témoigne notamment de la période où le domaine appartenait à la famille du juge Pouliot et rappelle que l'histoire du Manoir s'est poursuivie bien au-delà du régime seigneurial.

Rappelons qu'au printemps dernier, la restauration du pavillon d'été a valu au Manoir le titre de lauréat des Prix du patrimoine 2026, dans la catégorie Conservation et préservation – projet institutionnel pour la MRC de l'Île-d'Orléans. Cette reconnaissance souligne la restauration remarquable de ce bâtiment implanté en bordure du fleuve à l'époque où le domaine était sous la gouverne du juge Pouliot. Résidents de l'île et visiteurs sont invités à venir découvrir ou redécouvrir les espaces extérieurs du Manoir Mauvide-Genest.

Colette Martin
Manoir Mauvide-Genest

Faire rayonner la force de l'âge

Le lancement de notre programme 2026-2027, le 8 septembre, a été un succès. Nous vous rappelons d'apporter votre lunch tous les mardis de 11 h 30 à 16 h. Nous sommes dans notre local au LogiSport de Saint-Pierre pour différents jeux de cartes, de dés et de loisirs. Joignez-vous à nous. C'est une bonne activité amicale dans votre semaine et le plaisir est assuré.

Claudette Lavoie, présidente
cclavoie@videotron.ca
581 491-1667

Louissette Hébert, vice-présidente
louissettevh@hotmail.com
418 828-9275

 **FADOQ**
Club de l'Île
d'Orléans



RÉSIDENCE
Sainte-Famille
ÎLE D'ORLÉANS

**CHAMBRES
POUR AÎNÉS
à louer**
DÈS MAINTENANT!

GAMME DE SOINS ADAPTÉS

- AIDE À LA TOILETTE
- ASSISTANCE AU BAIN
- DISTRIBUTION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS

CONFORT

SÉCURITÉ

BIEN-ÊTRE


VUE MAGNIFIQUE SUR LE
FLEUVE SAINT-LAURENT


ENVIRONNEMENT CALME,
NATURE ET AIR PUR


ATMOSPHÈRE
CHALEUREUSE ET HUMAINE,
PETITS ANIMAUX ACCEPTÉS


SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS
DES AÎNÉS SEMI-AUTONOMES,
EN PERTE D'AUTONOMIE ET
AVEC TROUBLE DE LA MÉMOIRE


SÉCURITÉ ET
TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

Ici, chaque aîné compte

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS
pour une visite ou plus d'information !

 **418 208-7317**

 Située dans le charmant village de Sainte-Famille, la Résidence Sainte-Famille propose un milieu de vie serein, idéal pour profiter pleinement de chaque journée.

Bienvenue chez vous ! 


Résidence
Ste-Famille
aînés • convalescence
Îles Orléans

Sortir à l'île

EN OCTOBRE

Les nuits mystérieuses de l'île

La MRC de l'Île-d'Orléans organise ces activités pour faire vivre une expérience bonifiée dans les lieux culturels aux moins de 30 ans.

- Gratuité pour 0-30 ans
- Accessible à tous à un coût raisonnable

9 et 10 octobre 19 h 30 et 20 h : Visite nocturne à la lanterne du Musée maritime de l'île d'Orléans

16 octobre de 18 h 30 à 20 h : Nuit de la Poésie, lectures d'horreur à la Maison Drouin

17 octobre 14 h : Contes de Christian Lalonde et visite du Manoir Mauvide-Genest

23 et 24 octobre de 19 h 30 à 21 h : Visites frissons de l'île à la Maison de nos Aïeux

Tous les détails en page 18

mrcio.com/nuits-mystérieuses

7 OCTOBRE 8 h 30 à 12 h

Forum bénévole

L'ABIO invite toutes les municipalités et organisations de l'île d'Orléans à participer à une réflexion sur les enjeux actuels et futurs du bénévolat.

Centre Le Sillon

3491, chemin Royal, Saint-François
418 828-1586, poste 9
smasson@abiorleans.ca

10 AU 12 OCTOBRE Marché des trouvailles

Après votre cueillette de pommes et de citrouilles, passez-nous voir.

- Artisans
- Vente de choses neuves et usagées
- Restaurant sur place
- Animation/maquilleuse pour enfants

Sucrerie Blouin

4315, chemin Royal, Saint-Jean
418 829-2587

1^{er} OCTOBRE 10 h à 12 h

Marche Les Aînés en Action

L'île d'Orléans participera à la Marche de la Journée internationale des aînés.

- Deux parcours : 1 km (adapté à la mobilité réduite) ou 2,6 km
- Apportez votre lunch

Stationnement de la municipalité de Saint-François

3465, chemin Royal
418 828-1586, poste 9
smasson@abiorleans.ca

3 ET 24 OCTOBRE 19 h

Soirées de danse organisées par Atomes Danse Country Pop

Coût : 10 \$

3 octobre au gymnase de Sainte-Famille
2476, chemin Royal

24 octobre au sous-sol de l'église de Saint-Pierre
1437, chemin Royal

JUSQU'AU 15 OCTOBRE

À quoi bon courir le monde Exposition Collectif ETC

Parcours extérieur gratuit de la Goéliche à l'Anse aux Canots à Sainte-Pétronille

- 10 artistes, 10 interprétations différentes

ccrobertmartel.com

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

Exposition Portrait

Le Regroupement Bleu présente ses œuvres.

Espace Félix-Leclerc

1214, chemin Royal, Saint-Pierre
info@felixleclerc.com

17 OCTOBRE 9 h

Marche du rein

10^e édition de la Marche du rein à l'île d'Orléans.

Le départ se fera à 10 h.

- Tirage de prix de présence
- Objectifs : 200 participants pour amasser 12 500 \$

Centre communautaire Raoul-Dandurand

3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille
418 558-2866
jean_fiset@hotmail.com

18 OCTOBRE 9 h 30 à 11 h 30

Portes ouvertes Bibliothèque Marie-Barbier

Viens t'abonner, découvrir les services et la programmation, jaser avec l'équipe autour d'un café. Concours et surprises pour les nouveaux abonnés.

Bibliothèque Marie-Barbier

2482, ch. Royal, local 1, Sainte-Famille

24 OCTOBRE 10 h à 11 h 30

Voyage Autour du Monde

Après avoir parcouru plus de 20 pays en un an, une famille de Saint-Laurent viendra raconter son aventure lors d'une conférence. Agnès Rouchon et ses filles, Daphnée Gilbert (12 ans) et Lily Gilbert (9 ans), reviendront sur les moments marquants de leur périple. Aventures, anecdotes et photographies seront au menu.

Bibliothèque David-Gosselin

6822, chemin Royal, Saint-Laurent
418 828-2529
bibliosaintlaurentiledorleans@gmail.com

25 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

Ici comme pas ailleurs

Exposition de photos
Organisée par le CC Robert-Martel et la bibliothèque La Ressource. Le public sera appelé à voter pour sa photo préférée.

Centre communautaire Raoul-Dandurand

3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille

www.ccrobertmartel.com



Consultez la section



**Calendrier
des événements**
autourdelile.com

Horaire des messes du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre

SAINTE-FAMILLE

- Dimanche 11 octobre 9 h — Marie-Marthe Turcotte par Suzanne et Louis Lemelin.
- Dimanche 25 octobre 9 h — Thérèse Deblois et Rodrigue Turcotte par leurs enfants.

SAINT-JEAN

- Dimanche 11 octobre 11 h — Défunts des familles Blouin et Paquet par Louise P. Blouin et Cécile Boissonneault par la famille Jean Côté.
- Dimanche 25 octobre 11 h — Messe anniversaire de Marie-Ange Blouin-Pelletier.

SAINT-PIERRE

- Jeudi 1^{er} octobre 16 h — Jean-Paul Gagnon par la succession.

- Jeudi 8 octobre 16 h — Geneviève Côté par sa sœur Francine.
- Samedi 10 octobre 16 h — Roger Gagnon par Jean-Yves Gagnon.
- Jeudi 15 octobre 16 h — Rachel Demers par la succession.
- Jeudi 22 octobre 16 h — Intention à déterminer.
- Samedi 24 octobre 16 h — 4^e anniversaire de Louis Godbout par ses parents et Liliane Tailleur par Diane Tailleur.
- Jeudi 29 octobre 16 h — Pas de messe.

SAINT-FRANÇOIS

- Samedi 3 octobre 16 h — Barbara Gagnon par Christiane et les enfants et Josef Bühler par Christiane et les enfants ainsi que

Simone Imbeault et Henri Leclerc

- par leurs filles Monique et Pauline.
- Samedi 17 octobre 16 h — Géraldine Imbeau par son fils Pierre.
- Samedi 31 octobre 16 h — Jean-Paul Allie par les membres de la chorale Saint-François.

SAINTE-PÉTRONILLE

- Dimanche 4 octobre 11 h — Ghislaine Boily Delaire par sa fille Véronique et 1^{er} anniversaire Paule Fournier par son époux Denis Rousseau.
- Dimanche 18 octobre 11 h — Messe anniversaire de Gisèle (Ghislaine) Émond Blouin.
- Dimanche 1^{er} novembre 11 h — Lucille, Camille et Thomas Rousseau par Linda et Louis.

SAINT-LAURENT

- Dimanche 4 octobre 9 h — Napoléon Rouleau par Lise et Gaétan Rouleau et Rolande Lachance par la famille Lachance.
- Dimanche 18 octobre 9 h — Messe anniversaire de Jacqueline Gosselin et Alice et Adolphe Guérard par leurs enfants.
- Dimanche 1^{er} novembre 9 h — Marcel Dombrowski par Ginette Dombrowski et les défunts des familles Thivierge-Vaillancourt par Francine et Jean Vaillancourt.

Réjeanne Rousseau
Paroisse Sainte-Famille-
de-l'Île-d'Orléans

RAPPEL CAPITATION 2026

Objectif 120 000 \$

À ce jour 71 135 \$...
merci de votre don !



OSER
pour
VRAI

PLACE À L'HEURE JUSTE!



**Caroline
Simard**

**CHARLEVOIX
CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

OCTOBRE

LES NUITS MYSTÉRIEUSES DE L'ÎLE...

Un programme conçu spécialement pour les jeunes de l'île, pour découvrir les lieux culturels sous un autre angle. Du jamais vu ! Mais attention : frissons garantis...

9 et 10 octobre

Visite nocturne du musée à la lanterne

Une fois la nuit tombée, ce sera l'heure de visiter les bateaux R.F. Grant et Django à la lanterne avec un guide. Et on vous partagera quelques histoires de navigation légendaire au passage...

- 19 h 30 ou 20 h 30, sur réservation à info@parcmaritime.ca (maximum 20 places par visite)
- Prévoir une lampe de poche
- Annulé en cas de pluie
- 0 à 30 ans : gratuit
31 ans + : 10 \$

Musée maritime de l'île d'Orléans
120, chemin de la Chalouperie,
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

17 octobre

Contes de corsaires et pirates et visite du Manoir

Le Manoir Mauvide-Genest vous invite à plonger dans l'univers fascinant des corsaires et des pirates en compagnie du conteur Christian Lalonde. À travers des contes originaux et des récits issus du répertoire traditionnel, le conteur fera revivre personnages, aventures et histoires inspirées de l'univers maritime.

- Collaboration : Michel Blouin et son œuvre CARPE DIEM
- 14 h, visite guidée du Manoir, 15 h, prestation de contes (sur réservation : www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/contes-de-corsaires-et-pirates ou 418 829-2630, maximum 30 personnes)
- 0 à 30 ans : gratuit, 31 ans + : 15 \$

Manoir Mauvide-Genest
4818, chemin Royal,
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

16 octobre

Nuit de la poésie, lectures d'horreur et visite des lieux à la lanterne

Dans la cour arrière de la Maison Drouin, les lecteurs se relaient au micro pour présenter un extrait de poésie, de texte d'horreur ou autre. La Maison Drouin sera exceptionnellement ouverte pour une visite à la lanterne.

- Collaboration : Poètes pas disparus.es
- 18 h 30 à 20 h, apportez votre chaise

Maison Drouin
2958, chemin Royal,
Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

23 et 24 octobre

Visites hantées de l'île

Des histoires vraies, macabres et des histoires d'horreur « trad » racontées dans un parcours théâtral de 6 tableaux : du vrai et des légendes. Attention à la conclusion magistrale dans l'église de Sainte-Famille au son de l'orgue...

- Collaboration : Nouveau théâtre de l'île d'Orléans, Musique de chambre à Sainte-Pétronille
- 19 h 30 à 21 h (billets au www.fondationfrancoislamy.com – places limitées)
- 11 à 30 ans : gratuit (déconseillé aux 10 ans et moins)
31 ans + : 15 \$

Maison de nos Aïeux
2485, chemin Royal,
Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

mRCio.com/nuits-mysterieuses

Saint-Laurent DAVID-GOSSELIN

HALLOWEEN

La bibliothèque fête Halloween le 25 octobre de 10 h à 12 h. Choix d'activités pour les petits et les grands : heure du conte, énigmes, chasse aux monstres, coloriage, bricolage, surprises, bibittes à déguster. Viens t'amuser avec nous ! N'oublie pas ton costume ! Inscris-toi avant le 23 octobre à 17 h.

HEURE DU CONTE

La prochaine histoire sera le 25 octobre. S'adresse aux enfants de 4 à 8 ans de l'île, accompagnés d'un parent. L'activité est gratuite, mais l'inscription est obligatoire, les places étant limitées à 25 participants. Renseignements et inscriptions : nicolefarandole@hotmail.com.

CONFÉRENCE VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Venez découvrir l'expérience extraordinaire d'une famille de Saint-Laurent. Pendant un an, ils ont parcouru plus de 20 pays. Cette conférence sera présentée le 24 octobre, de 10 h à 11 h 30. Agnès Rouchon et ses filles, Daphnée Gilbert (12 ans) et Lily Gilbert (9 ans), reviendront sur les moments marquants de leur périple à travers le monde. Aventures, anecdotes et photographies seront au menu. Inscription obligatoire. Renseignements : bibliosaintlaurent.iledorleans@gmail.com

EXPOSITION DE LYNDA ST-PIERRE

L'exposition des œuvres de Lynda St-Pierre se poursuit jusqu'au 1^{er} octobre 2026. Venez découvrir cette artiste orléanaise. Inspirée par l'instant présent, elle propose des œuvres lumineuses aux thèmes variés. Les toiles peuvent être admirées durant les heures d'ouverture de la bibliothèque ou sur rendez-vous. Les toiles sont en vente directement auprès de l'artiste.

NOUVEAUTÉS COLLECTION LOCALE

Parmi les nouveautés du mois ajoutées à nos rayons pour les adultes : *Les grues volent vers le sud*, Lisa Ridzén, *Les ravisseurs*, Charles Dionne, *Se tenir debout*, Francoise David. Romans jeunesse : *Les mannequins*,

maléfiques, Pierrette Dubé, *Smash 1, solo de drum et prosciutto-melon*, Alexandra Larochelle. Bandes dessinées : *Super-Chien V.14*, *Gros Jean*, *La conviction*, Dav Pilkey. Albums : *Le crocodile distrait*, Laurent Paquin, *Rêve grand petite taupe*, Tom Percival. Documentaires : *Civilisations : Histoires de vêtements étonnants*, Évelyne Perron. La liste complète est disponible à la bibliothèque et sur le site reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/saint-laurent.

SONDAGE

Nous cherchons une personne bénévole pour nous aider à développer un questionnaire en ligne. Ce sondage s'adressera aux citoyens de Saint-Laurent afin d'évaluer notre bibliothèque (services offerts, heures d'ouverture, etc.). Pour information : Charlotte au 418 828-2529.

CARTES MUSÉO

Les cartes Muséo seront de retour le 1^{er} octobre. Ces cartes vous donnent droit à l'entrée générale gratuite pour deux adultes et les enfants d'une même famille de 16 ans et moins. Douze musées à visiter ! Cartes disponibles au comptoir de la bibliothèque !

NOUVEAUTÉ : CLUB DE SCRABBLE VIRTUEL

Il vous est maintenant possible de jouer en virtuel ! Ces parties se tiennent le lundi matin et le vendredi soir. C'est gratuit. Mais vous devez être membre du club et vous inscrire à ce service ! Abonnez-vous sans tarder ! Information : Charlotte 418 828-2529

Charlotte Bédard

Horaire

- Mardi, 19 h à 20 h 30
- Mercredi, 14 h à 18 h
- Samedi, 10 h à 12 h

Coordonnées

- 6822, chemin Royal
- 418 828-2529
- biblio@saintlaurentio.com
- www.facebook.com/bibliodavidgosselin
- reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/saint-laurent



Picard & Picard
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

Michel Picard - Maude Picard - François Gendron

Certificat de localisation - Piquetage - Cadastre - Bornage - Projet d'implantation
Bathymétrie - Document CPTAQ ou MCC - Arpentage forestier et agricole

Membres de l'Ordre des
Arpenteurs-Géomètres
du Québec

3700, boul. Sainte-Anne, Québec (Québec) G1E 3M2
Tél : 418 664-1135



Sainte-Famille et Saint-François MARIE-BARBIER

NOUVEL ARRIVAGE DE LIVRES

Venez faire le plein de lecture : de nouveaux livres du Réseau BIBLIO ont été placés sur les rayons. Plusieurs nouveautés captivantes à découvrir.

MATINÉE PORTES OUVERTES

Le dimanche 18 octobre, la bibliothèque tient sa traditionnelle matinée portes ouvertes de 9 h 30 à 11 h 30. Venez jaser avec l'équipe de la biblio, emprunter des livres et découvrir les services offerts autour d'un bon café et de gâteries. Les nouveaux abonnés seront automatiquement inscrits à un concours (catégories « jeune » et « adulte »), en plus de recevoir une surprise. La matinée portes ouvertes est le moment idéal pour

redécouvrir la bibliothèque ou la visiter pour la première fois. Tous et toutes sont les bienvenus à cette activité festive !

BOUQUINERIE TEMPORAIRE

Lors des portes ouvertes du dimanche 18 octobre, les visiteurs pourront acquérir des livres usagés à petits prix. Des caisses de collecte seront disposées à l'entrée de la bibliothèque, une belle occasion de faire quelques trouvailles. Les sommes amassées grâce à la vente de livres usagés serviront à financer l'animation de la bibliothèque. Prévoyez d'apporter votre argent de poche ! Bienvenue à tous !

CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE

Toujours lors de la matinée portes ouvertes du 18 octobre, la bibliothèque offrira à ses abonnés l'opportunité de faire l'expérience de la réalité virtuelle grâce au casque prêté par le Réseau BIBLIO. Une station sécuritaire sera aménagée spécialement pour l'essai de ce casque de réalité virtuelle qui fera vivre une série d'expériences immersives absolument captivantes. À noter que l'accès au casque de réalité virtuelle est réservé aux abonnés de dix ans et plus. Après le 18 octobre et jusqu'à la prochaine rotation, le casque pourra être utilisé à la bibliothèque lors des périodes régulières d'ouverture, le mercredi soir et le dimanche matin.

HORAIRE SPÉCIAL – CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE

La bibliothèque sera fermée le dimanche 11 octobre 2026.

Annie Labranche

Horaire régulier

- Mercredi, 19 h à 21 h
- Dimanche, 9 h 30 à 11 h 30

Coordonnées

- 2482, chemin Royal (local 1, dans l'école Sainte-Famille)
- 418 666-4666, poste 8083
- bibliostefamillestfrancois@gmail.com

Saint-Jean et Saint-François VENTS ET MARÉES

NOUVEAUTÉ : BOÎTES À LIVRES

Deux belles boîtes à livres rouges ont récemment été installées dans la municipalité de Saint-Jean : l'une au quai et l'autre dans l'espace de jeux près du centre municipal. Ces boîtes permettent de partager gratuitement des livres au sein de la communauté. Chacun peut y déposer les livres qu'il souhaite faire découvrir, ou en prendre un qui l'intéresse. Elles favorisent ainsi l'accès à la lecture, donnent une seconde vie aux livres et créent de petits espaces d'échange et de partage accessibles à tous.

Petite précision : les boîtes à livres ne sont pas destinées à recevoir des dons importants ou des boîtes complètes de livres. Pour ce type de don, nous vous invitons à communiquer avec les ressources concernées. Partageons ainsi le plaisir de lire dans notre communauté !

DOCUMENTAIRE

L'Amérique française de l'Alabama au Wyoming de Mario Périard. Et si les États-Unis s'étaient aussi construits en français ? Des trappeurs canadiens de l'Ouest aux Créoles de la vallée du Mississippi, en passant par les huguenots de Nouvelle-Angleterre et les réfugiés haïtiens de Louisiane, ce livre révèle une Amérique francophone largement oubliée. À travers l'histoire, les anecdotes, les portraits, les légendes et les récits de voyage, chaque chapitre explore les traces laissées par les communautés francophones dans différents États. Entre essai historique et récit de voyage, l'ouvrage met au jour une mémoire enfouie mais toujours vivante, essentielle pour comprendre la richesse multiculturelle des États-Unis.

ROMANS

Les recluses, 1. L'inconnue désargentée de Sonia Alain. En 1852, Alexia Hastings mène une vie libre dans une

Angleterre régie par les conventions. À la mort tragique de son père, sa famille tombe sous l'autorité de Payton Blount, un tuteur cruel qui la dépouille et la condamne à la misère. Pour protéger les siens, Alexia accepte l'offre de Daxton Miller, un riche distillateur des Antilles : le suivre en Martinique et devenir sa maîtresse. Ce pacte, qui menace sa réputation, prend toutefois une tournure inattendue lorsqu'elle découvre en Daxton un homme attentionné. Entre désir, sacrifice, vengeance et survie, Alexia devra choisir jusqu'où elle est prête à aller par amour.

Les ravisseuses de Charles Dionne. Chaque novembre, Anabelle, Walid, Philippe et Rémy se retrouvent pour une fin de semaine de chasse en Mauricie. Amis depuis l'enfance, ils sont liés par un secret terrible qui menace depuis longtemps leur relation. Lorsque Walid et Philippe disparaissent après une violente dispute et qu'un coup de feu retentit dans la

forêt, Anabelle et Rémy craignent le pire. Mais cette forêt réveille aussi chez Anabelle un étrange appel, à la fois don et malédiction. Thriller d'horreur surnaturel, *Les ravisseuses* explore la culpabilité, la prédestination, le libre arbitre et les blessures de l'enfance qui continuent de hanter l'âge adulte.

Patrick Plante

Horaire

- Mercredi, 19 h à 20 h
- Jeudi, 13 h à 15 h
- Samedi, 10 h à 12 h

Coordonnées

- 10, chemin des Côtes à Saint-Jean
- 418 829-3336
- info.ventsetmarees@gmail.com
- ventsetmarees.bibli.fr



TRAVAUX D'EXCAVATION

RÉSIDENTIEL — COMMERCIAL — AGRICOLE

LES EXCAVATIONS

Richard Gosselin

RBQ : 1856-4716-00

418 829-3136

MICHAEL 418-933-1586
RICHARD 418-563-5910

excrichardgosselin@hotmail.com

- Excavation de tous genres
- Fondation, drain, imperméabilisation
- **EXPERT en installation fosse septique**
- Protection des berges, enrochement
- Démolition, terrassement
- Inspection par caméra

- Travaux en espace restreint
- **Raccord égout sanitaire et pluvial**
- Entrée, côte, chemin privé
- Travaux agricoles de tous genres
- Transport en vrac (terre, sable et gravier)

APCHQ HYDRO-KINETIC Ecoflo ENVIROSEPTIC BIONEST

Encore plus d'actualité? autourdelile.com



Cinq médailles internationales pour Cassis Monna et Filles en 2026

«Pour nous, ces distinctions représentent bien plus que des médailles. Elles démontrent que des spiritueux élaborés avec passion sur notre domaine de l'île d'Orléans peuvent rivaliser avec les meilleurs produits du monde», expliquent Anne et Catherine Monna.

..... Continuez votre lecture sur notre site



De combats et d'amour, le devoir de mémoire de Lisette Lapointe

Témoignage privilégié du référendum de 1995, Lisette Lapointe a vécu cette période charnière de l'histoire du Québec aux côtés de son époux, alors premier ministre du Québec, Jacques Parizeau. En présence d'une vingtaine de personnes, elle a confié avoir toujours été passionnée par l'écriture et le journalisme.

..... Continuez votre lecture sur notre site



La Fondation François-Xavier Beaulieu atteint le million de dollars amassés

La Fondation a franchi cette année le cap du million de dollars amassés afin de contribuer au bien-être de gens atteints de cette maladie.

..... Continuez votre lecture sur notre site



Un classique du pickleball est-il né?

La première édition du tournoi de l'Amicale de pickleball de Saint-Laurent, tenue le samedi 12 septembre, a connu un vif succès.

..... Continuez votre lecture sur notre site



Une capsule temporelle pour traverser le temps

La capsule temporelle scellée, conçue pour préserver une part de la mémoire collective des insulaires, contient plus de 175 éléments, dont des photos, des dessins d'enfants, des exemplaires du journal *Autour de l'île*, des messages personnels et des souhaits destinés aux générations futures.

..... Continuez votre lecture sur notre site

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

QUELQUES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE OSCAR-FERLAND

La bibliothèque Oscar-Ferland offre une collection de livres, revues et films constamment mise à jour en plus de vous offrir l'accès à divers services numériques et au prêt entre bibliothèques (PEB). Il n'y a donc aucune raison pour que vous n'ayez pas accès au livre que vous recherchez!

UNE ŒUVRE COLLECTIVE À DÉCOUVRIR!

Nous avons procédé, en septembre, à l'installation d'une œuvre collective réalisée par l'artiste locale Jacynthe Bergeron et un groupe d'enfants à la bibliothèque Oscar-Ferland.

Inspirée par le pouvoir des mots et des livres qui mettent en mouvement l'imaginaire, l'œuvre prend la forme d'une composition visuelle qui suggère l'enthousiasme de la découverte au cœur de la lecture et la joie qu'elle nous procure. Des parcelles de pages de différents livres sont intégrées à l'œuvre ainsi que différents mots choisis par les jeunes, qui nous accompagnent tout au long du voyage.

Des avions de papier, réalisés par les enfants avec des pages de livres, sont également suspendus au plafond pour appuyer l'image de la lecture qui fait voyager! Cette œuvre ajoute une belle touche colorée à notre bibliothèque.

UNE RECONNAISSANCE POUR LES BÉNÉVOLES DES 40 DERNIÈRES ANNÉES

Depuis 40 ans, la bibliothèque Oscar-Ferland peut compter sur l'engagement précieux de ses bénévoles. Pour marquer cet anniversaire et souligner l'implication de tous ceux qui ont fait partie de l'équipe des bénévoles, nous avons fait inscrire le nom de chacun sur une fenêtre de la bibliothèque. Cette fenêtre hommage présente les noms de celles et ceux qui, au fil des années, ont contribué à faire de la bibliothèque un lieu vivant, accueillant et rassembleur pour notre communauté. Merci à chacun d'eux pour leur générosité et leur dévouement.

DES NOUVEAUTÉS MENSUELLES!

Littérature québécoise

- *Combustion libre* d'Alex Viens
- *Nords* de Monique Durand
- *Traumathys* de David Goudreault
- *Le bien ne fait pas de bruit* de Monique Proulx

- *C'était ça ou mourir* d'Orélien Thelyson
- *Deuil et divertissement* d'Antoine Achard
- *La fille au jumpsuit* de Marie-René Lavoie
- *Louve en juillet* de Gabrielle Filteau-Chiba
- *Les maîtres du sol* de Ryad Assani-Razaki
- *Le murmure des Hakapiks* de Roxanne Bouchard
- *À la merci de Monsieur Addams* de Marjorie D. Lafond
- *Dans l'ombre de Monsieur Addams* de Marjorie D. Lafond
- *Je n'ai personne à dire que j'ai peur* de Véronique Marcotte
- *Maudit refuge* de Sylvain Turner
- *La petite librairie de Gaspé* de Marjorie D. Lafond
- *Souffler sur les braises* de Gabrielle Gagné
- *Sous l'emprise de Monsieur Addams* de Marjorie D. Lafond
- *Lenteur des ombres* de François Kearney
- *Louis-Hémon, Rosemère* de Michel Montreuil
- *Obsédée* de Geneviève Jetté
- *La peau de mon chien* de Mathieu Blais
- *Spritz Club* d'Amélie Dubois

Littérature fantastique

- *Hôtel Avallon* de Maggie Stiefvater
- *À deux pas du Paradis* de James Frey

Romans policiers

- *Marées noires* de Luc Chartrand
- *Le sanctuaire des crabes* de J.L. Blanchard
- *Celles qui ne dorment pas* de Dolorès Redondo
- *L'été de tous les feux* de Catherine Lafrance
- *Le pacte de Venise* de Fabiano Massimi
- *Sale ville* d'André Noël
- *La disparition* de Rose Sinclair
- *Maudit refuge* de Sylvain Turner

Véronique Gravel

Horaire

- Mardi, 18 h 30 à 20 h 30
- Jeudi, 18 h 30 à 20 h 30
- Dimanche, 10 h à 12 h

Coordonnées

- 418 828-2855
- biblio@stpierreio.ca
- st-pierre.iledorleans.com



Abonnez-vous à notre
infolettre!

Sainte-Pétronille LA RESSOURCE

NOUVEAUTÉS DE SEPTEMBRE

Pour les jeunes de 2 à 6 ans

- *Pas de bain pour les lapins*, de M. Doray et A. Parot
- *Où est mon tyrannosaure ?* (coll. Les Tout-doux Usborne), de F. Watt et R. Wells
- *La boulangerie* (coll. Mes tout p'tits docs), de P. Battault et C. Ameling
- *L'imagerie des tout-petits, Les couleurs*, de E. Beaumont et N. Belineau
- *Le panda roux et la perruche*, de R. Kaduji
- *Renard et la lettre mystérieuse*, d'A.-G. Griffiths

Pour 7 ans et plus

- *Fou du soccer, Esprit d'équipe !* (coll. Auzou Québec Mini), de G. Anctil et E. Pépi
- *Le plan B de Mona et Lisa* (coll. Premières lectures niveau 2), de S. Rippin et C. Kennett
- *Anna se jette à l'eau* (Premières lectures niveau 3) (coll. L'école des monstres)
- *Les Ninjas de l'espace* (coll. Mini-Jean et Mini-Bulle), de L. Patalano et J.-F. Vachon

- *Lucie la Mouffette qui pète et les renardeaux rigolos*, de Shallow et Vannara
- *Le Journal secret d'Alice Aubry*, de S. Louis
- *L'Agence Mysterium-L'étrange cas de madame Toupette*, d'A. Côté-Fournier et S. Bédard

Pour adultes

- *Traumathys*, de David Goudreault
- *Les derniers mandarins*, de Louise Penny et Mélissa Fung
- *Les ravisseuses*, de Charles Dionne
- *Alex Cross mort ou vif*, de James Patterson
- *L'adolescence du perroquet*, d'Amélie Nothomb
- *Nous qui avons connu Solange*, de Marie Varelle
- *Les murmures des bombes : tome 1: Adrien, tome 2: Armand*, de Marthe Laverdière
- *Théo*, d'Allen Levi
- *La piqure d'abeille*, de Paul Murray
- *Deuil et divertissement*, d'Antoine Achard (prix Robert-Cliche 2026)
- *Spritz club, l'Oscar du pire scénario*, d'Amélie Dubois
- *Le mur*, de Christian Guay-Poliquin

- *Rosa Candida*, d'Audur Ava Ólafsdóttir

ROTATION D'AUTOMNE

Depuis le 21 septembre, des centaines de nouveaux titres sont apparus dans les rayons avec la rotation d'automne. Profitez de cette rafale de nouveaux livres pour venir bouquiner.

STATIONNEMENTS RÉSERVÉS

Deux places de stationnement pour les usagers de la bibliothèque sont disponibles en tout temps, près de l'entrée du centre communautaire.

CONCOURS PHOTOS

La Bibliothèque La Ressource et le CCRM organisent une exposition citoyenne de photos qui illustrent la vie et les paysages de Sainte-Pétronille. Tout résident du village ou membre du CCRM peut s'inscrire sur le site de la Municipalité avant le 30 septembre et présenter, à la bibliothèque, deux photos imprimées avant le 11 octobre.

L'exposition sera présentée au Centre communautaire Raoul-Dandurand, du 25 octobre au 8 novembre 2026. Le public sera appelé à voter pour sa photo

préférée. Pour plus de renseignements, consulter le site www.ccrobertmartel.com

MERCI

Merci à M^{me} Anne Leahy et à MM. Claude Bussièrès et Alain Turgeon pour des dons de livres et de casse-têtes.

LA SAISON MUSÉO EST COMMENCÉE

La carte Muséo vous permet des visites familiales gratuites dans plusieurs musées. Elle s'emprunte, comme un livre à la bibliothèque. Informez-vous au comptoir.

Le comité de la bibliothèque La Ressource

Horaire

- Dimanche, 9 h à 12 h
- Mardi, 18 h à 20 h 30
- Mercredi, 13 h à 16 h

Coordonnées

- 418 828-2270, poste 2
- bibliotheque@stepetronille.com

Le Salon des aînés et futurs aînés de la Côte-de-Beaupré 3^e édition accueille Marguerite Blais et Alain Choquette !

Marguerite Blais : une voix engagée pour les aînés

Cette année, l'organisme aura le plaisir d'accueillir comme invitée d'honneur et conférencière principale M^{me} Marguerite Blais, ancienne ministre responsable des aînés et des proches aidants, conférencière et auteure.

Une journée éducative... et magique !

Le Salon accueillera également le Dr Stéphane Lemire, interniste-gériatre, président-fondateur de la Fondation AGES et auteur de *Viellir, c'est pas si pire!* Reconnu pour son approche de la gériatrie sociale, il sensibilise, à travers ses conférences, à l'importance d'agir tôt pour favoriser l'autonomie, prévenir la perte d'autonomie et mieux soutenir les personnes aînées, leurs proches et les communautés.

Le public aura également la chance de retrouver M. Alain Choquette, magicien et illusionniste reconnu du public québécois depuis plus de 35 ans. Entre histoires et illusions, ce maître de l'insaisissable et raconteur hors pair promet un spectacle unique.

Un rendez-vous pour toute la communauté

Le Salon des aînés et futurs aînés 2026 s'adresse à l'ensemble de la population : aînés, futurs aînés, proches aidants, familles, jeunes et toutes les personnes intéressées par les enjeux liés au vieillissement. L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré invite donc toute la communauté à venir découvrir les ressources, services et possibilités qui contribuent à mieux vivre, mieux vieillir et rester actif dans sa communauté.

Dimanche 25 octobre 9 h à 17 h 30
École secondaire du Mont-Sainte-Anne

50 exposants, plusieurs conférenciers et partenaires réunis autour de thématiques consacrées au mieux-être, à la qualité de vie et au vieillissement actif.

LANCEMENT
Politique des familles et
des aînés de la MRC de
La Côte-de-Beaupré
2026-2030



© Julien Faugère



Pour plus d'informations

581 984-5692

collectif@ma viesurlacote.com

Cet événement est rendu possible grâce à de nombreux partenaires qui partagent la conviction de l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré, soit qu'une communauté est plus forte lorsqu'elle prend soin des siens.



Organisme porteur



Association Bénévole
Côte-de-Beaupré
Pour le mieux-être des aînés

Coproduit par

Collectif

Ma vie Côte

Les candidats répondent aux questions d'Autour de l'île

Mélanie
MORNEAU

À quelques jours du scrutin, le journal *Autour de l'île* a souhaité offrir aux électeurs de l'île d'Orléans l'occasion de mieux connaître les personnes qui se présentent dans la circonscription de Charlevoix-Côte-de-Beaupré.

Dans le cadre de cette démarche, les mêmes questions ont été adressées à l'ensemble des candidats des différents partis. L'objectif : leur permettre de présenter leurs motivations,

leur parcours et, surtout, leur vision et leurs priorités concernant les enjeux qui touchent notre communauté.

Les candidats étaient invités à répondre, en un maximum de 450 mots, à cinq questions préparées par le comité de rédaction.

1. Quelles sont vos motivations à vous présenter ?
2. Quelle est votre expérience en politique ?

3. Selon vous, quels sont les enjeux prioritaires de l'île d'Orléans ?

4. Quels engagements concrets envisagez-vous pour l'île d'Orléans ?

5. Quelles mesures envisagez-vous pour soutenir les médias communautaires ?

Les réponses reçues sont présentées dans les pages qui suivent, intégralement et sans modification du contenu fourni par les candidats. Chaque texte

est accompagné d'une photo officielle, lorsque celle-ci a été transmise au journal.

Cette présentation vise à permettre aux lecteurs de prendre connaissance des priorités et des engagements annoncés par les différents candidats, à quelques jours du scrutin.



**Caroline
SIMARD**

1. MOTIVATIONS

Connaissant l'importance des enjeux et réalités, je désire poursuivre le travail amorcé de 2014-2018 en toute transparence et en tenant informés les citoyens. Vu le contexte économique actuel, ayant fait partie du gouvernement ayant généré le plus grand surplus budgétaire de l'histoire du Québec, je souhaite participer à réduire la dette historique réalisée par l'équipe Legault-Fréchette (Bourassa) de la CAQ.

2. EXPÉRIENCE EN POLITIQUE

Neuf ans. J'ai été votre députée provinciale, adjointe parlementaire du PM (volets Jeunesse, Petite enfance et Lutte contre l'intimidation) et de la ministre du Tourisme. J'ai représenté le PM au CA de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, siégé au CA du Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth (représentante du Québec). De 2021 à 2025, j'ai été présidente du comité des communications et rédactrice en chef de la revue du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale.

3. ENJEUX PRIORITAIRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Nouveau pont : J'ai annoncé ce pont à haubans en décembre 2015 ; le 8 septembre, nous avons appris par un lanceur d'alerte que la partie sud du chantier était arrêtée. Nous avons rendu public le rapport de la CNESST le 9 septembre. Députée, je partageais les renseignements sur les travaux, la

durée des entraves, etc. Il est temps que ça revienne ainsi.

Patrimoine : J'ai défendu beaucoup de dossiers par rapport au plan de conservation qui a vu le jour en 2017. Je sais que la situation demeure problématique avec la Culture. Je suis prête à reprendre dès le 6 octobre ce dossier que je maîtrise.

3^e lien : Enjeu de sécurité important pour la mobilité, le développement économique régional et touristique. Ce projet reçoit une acceptation citoyenne mais ne fera jamais l'unanimité sur l'île. Je suis à l'écoute.

Aussi prioritaires : la protection des rives et de la zone agricole, la pérennité du réseau routier et des infrastructures, le défi de la mobilité, le haut taux de gaz à effet de serre.

4. ENGAGEMENTS CONCRETS POUR L'ÎLE D'ORLÉANS

Le Parti conservateur souhaite :

- des processus d'approbation plus simples, moins bureaucratiques pour les propriétaires de maisons ancestrales (jugement + liberté d'action) au lieu de règles de rénovation sévères et coûteuses imposées par la Culture ;
- modifier la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles pour aider les PME familiales à transférer des parcelles plus adaptées à la relève maraîchère ;
- ne faire aucune réglementation restrictive pour les agriculteurs pendant quatre ans ;
- donner des pouvoirs accrus/redevances aux municipalités et réduire le coût de la vie.

5. MESURES POUR SOUTENIR LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES

Ayant été nommée *Membre d'honneur* de la Télévision d'ici, je m'engage à toujours soutenir les projets de nos partenaires médias essentiels. Le PCQ souhaite offrir des processus d'accréditation et de gestion simplifiés permettant aux petits organismes de réduire leurs frais administratifs et d'alléger la paperasse.



**Dulce
VIVAR**

1. MOTIVATIONS

Ma motivation à me présenter vient d'abord de mon parcours et de mon attachement à nos communautés. Arrivée du Mexique au Québec à l'âge de 11 ans, j'ai grandi ici et j'ai pu compter sur l'école publique, nos services publics et un filet social qui m'ont permis de trouver ma place.

Aujourd'hui, je suis maman d'un garçon né dans Charlevoix et je souhaite contribuer à préserver et à améliorer ce modèle de société pour les prochaines générations.

2. EXPÉRIENCE EN POLITIQUE

Ma formation en science politique et en économie, combinée à mon expérience comme agente de développement, m'a amenée à œuvrer en développement social et économique, participation citoyenne et développement territorial. Cette expérience m'a surtout appris l'importance d'être à l'écoute des milieux et d'adapter les décisions gouvernementales aux réalités de chaque territoire.

3. ENJEUX PRIORITAIRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Pour l'île d'Orléans, je pense notamment à l'accès au logement et à la propriété, à la protection du territoire agricole, au soutien à nos producteurs et à nos entreprises, à la mobilité et à l'adaptation aux changements climatiques. Nous proposons notamment un mécanisme de co-investissement pouvant atteindre 50 000 \$ pour aider à la mise de fonds lors de l'achat

d'une première propriété admissible. Nous voulons également davantage de logements abordables et mieux contrôler la hausse des loyers. Être à l'écoute de l'île, c'est aussi reconnaître les impacts et les irritants engendrés par les travaux du nouveau pont, particulièrement dans un contexte où le chantier connaît des retards. Les petites et moyennes entreprises qui subissent les conséquences de ces travaux doivent pouvoir compter sur un gouvernement à l'écoute et sur un soutien adapté lorsque leur activité économique est affectée.

4. ENGAGEMENTS CONCRETS POUR L'ÎLE D'ORLÉANS

Je veux également être très claire : je m'oppose à tout projet de troisième lien autoroutier passant par l'île d'Orléans. Il faut mettre un terme à cette idée, notamment défendue par les conservateurs et appuyée localement par le candidat du Parti québécois. Un tel projet risquerait de défigurer l'île, d'accentuer la pression sur son territoire agricole et d'entraîner des expropriations non désirées. Les gens de l'île n'ont pas à subir les fantasmes autoroutiers de certains politiciens. Notre priorité doit être de protéger ce territoire exceptionnel et d'investir dans des solutions de mobilité durables et adaptées à nos régions.

Nous voulons aussi favoriser l'approvisionnement local dans nos institutions publiques et redonner davantage de pouvoir aux régions plutôt que d'imposer des programmes mur à mur.

5. MESURES POUR SOUTENIR LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES

Enfin, nos médias locaux et communautaires sont essentiels à notre démocratie. Il faut assurer un financement public plus stable et prévisible, soutenir leur transition numérique et diriger davantage de placements publicitaires gouvernementaux vers les médias québécois, régionaux et communautaires.

Comme députée, je veux être présente, accessible et faire entendre à Québec la voix de l'île d'Orléans et de toute notre circonscription.



© Équipe Christine Fréchette
de la Coalition Avenir Québec

Kariane BOURASSA

1. MOTIVATIONS

L'île d'Orléans est un territoire unique. Située à quelques minutes de Québec, elle partage pourtant plusieurs réalités des régions rurales. Avec ses quelque 7 000 résidents et plus d'un demi-million de visiteurs chaque année, l'île doit continuellement concilier l'agriculture, la culture, le patrimoine, le tourisme et la qualité de vie de ses résidents.

Depuis quatre ans, j'ai travaillé avec les agriculteurs, les municipalités, les organismes culturels et les citoyens pour faire avancer plusieurs dossiers. Il reste encore beaucoup à faire en matière d'approvisionnement en eau, d'étangs d'irrigation, de préservation du patrimoine et de soutien à la culture.

2. EXPÉRIENCE EN POLITIQUE

Élue en 2022, je suis aujourd'hui la plus jeune femme ministre du gouvernement. Comme adjointe parlementaire de Simon Jolin-Barrette, j'ai travaillé sur des dossiers touchant la protection des consommateurs, notamment la revente de billets et l'obsolescence programmée. J'ai ensuite épaulé le ministre des Finances Éric Girard, ce qui m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement des finances publiques et la préparation des budgets. Cette expérience me sert aujourd'hui comme ministre.

3. ENJEUX PRIORITAIRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS

L'accès à l'eau, l'état des routes et le vieillissement des infrastructures demeurent des enjeux importants. Plusieurs municipalités doivent composer avec des défis liés à l'approvisionnement en eau potable, à la mise à niveau des réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi qu'à l'entretien du chemin Royal.

Je veux aussi garantir que le nouveau pont, maintenant en chantier, soit livré dans les meilleurs délais. Je me suis battue pour faire comprendre au reste du Québec qu'il était indispensable pour les citoyens, les entreprises et les agriculteurs de l'île.

4. ENGAGEMENTS CONCRETS POUR L'ÎLE D'ORLÉANS

Je veux m'assurer qu'un troisième lien ne passe jamais par l'île d'Orléans. Près de 95 % du territoire est agricole et nourrit toute la Capitale-Nationale. Nous devons protéger ces terres agricoles exceptionnelles. Je veux aussi poursuivre le travail visant à faciliter l'arrimage entre le Plan de conservation de l'île d'Orléans et les différents paliers, pour l'obtention des permis de construction/rénovation.

Je souhaite également continuer le travail avec les agriculteurs sur les enjeux liés à l'approvisionnement en eau et aux étangs d'irrigation. Je désire continuer à soutenir les propriétaires de maisons patrimoniales ainsi que les musées et organismes culturels qui contribuent à préserver l'identité unique de l'île.

5. MESURES POUR SOUTENIR LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES

J'ai travaillé comme journaliste et je crois profondément à l'importance de l'information locale. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui m'ont poussée à m'engager en politique. Les médias locaux jouent un rôle essentiel dans nos régions. J'ai rencontré leurs représentants et je continue personnellement à y placer de la publicité. Depuis 2019, notre gouvernement a investi 49,4 millions de dollars pour soutenir les médias communautaires et nous devons poursuivre nos efforts pour leur permettre de remplir leur mission.



© Parti Québécois

François GARIÉPY

1. MOTIVATIONS

Mes motivations sont profondes et s'articulent autour de deux grands axes : l'avenir du Québec et l'essor de notre région.

D'abord, j'ai répondu à l'invitation de Paul St-Pierre Plamondon de participer à ce grand projet collectif qu'est l'indépendance du Québec. Souverainiste convaincu, mon attachement au fait français en Amérique du Nord est viscéral. Il s'incarne notamment dans ma passion pour notre patrimoine culturel : je collectionne les disques québécois depuis toujours.

Plus localement, ma priorité absolue est la relance et la mise à niveau complète du Mont-Sainte-Anne.

Le bris de la télécabine en 2022 et la fermeture de la station ont été un véritable traumatisme régional. Je m'engage à suivre avec diligence la transition vers la Sépaq, ainsi que la modernisation complète des installations, des remontées mécaniques jusqu'aux chalets de services.

2. EXPÉRIENCE EN POLITIQUE

Bien que je ne me sois jamais présenté à une élection, mon parcours m'a préparé de manière unique à l'action politique. J'ai pratiqué le journalisme politique pendant plusieurs années, ce qui m'a permis de vivre la politique de l'intérieur, sur le terrain. Aujourd'hui, je choisis de faire le saut pour mettre ma rigueur de journaliste, ma réflexion citoyenne et mes convictions profondes au service de notre projet national.

3. ENJEUX PRIORITAIRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Sur le terrain, nos agriculteurs font face à plusieurs défis qui méritent toute notre attention.

J'ai passé une journée dans les champs à leur rencontre, et j'ai ressenti

une réelle frustration. Les relations avec le ministère de l'Environnement et le ministère de la Culture sont parfois tendues. Certaines règles d'harmonisation du paysage nuisent à la réalité de la culture moderne des petits fruits. À cela s'ajoute la gestion bureaucratique entourant les permis de conduire pour les travailleurs agricoles, un enjeu qui tracasse plusieurs producteurs.

Puis, un sujet majeur s'est invité au cœur de la campagne : la suspension partielle des travaux au chantier du nouveau pont. L'infiltration d'eau survenue dans un batardeau inquiète tout le monde. Cet incident relance les discussions sur les risques de retards et de dépassements de coûts pour cette infrastructure névralgique.

4. ENGAGEMENTS CONCRETS POUR L'ÎLE D'ORLÉANS

Je m'engage à être le fier défenseur des agriculteurs de l'île d'Orléans. Pour y arriver, je souhaite bâtir une relation de proximité constante : ma présence sur le terrain et la tenue de réunions régulières avec les producteurs seront à la base de mon mandat. Ma maison à Château-Richer m'offre chaque jour une vue privilégiée sur l'île. Ce paysage d'exception, je le chéris, et sa protection me tient profondément à cœur.

Si vous m'accordez votre confiance, je vais m'attabler avec le ministère des Transports et les municipalités afin d'optimiser l'aménagement de l'île d'Orléans pour les cyclistes. La sécurité de chaque usager de la route sur l'île est pour moi une priorité de tous les instants. Notre formation politique propose des mesures concrètes pour soutenir notre économie : nous nous engageons à porter le financement de l'agriculture à 2,5 % du budget et à réduire de 20 % les impôts des entreprises. Ce coup de pouce fiscal direct s'adresse précisément à nos restaurants, à nos boutiques et à nos PME locales qui forment le cœur économique du Québec et de l'île d'Orléans.

5. MESURES POUR SOUTENIR LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES

Mon attachement aux médias communautaires est profond et sincère. Les médias de proximité jouent un rôle démocratique indispensable. Cette couverture de l'actualité locale nourrit et enrichit directement notre vie démocratique. C'est un écosystème précieux, mais extrêmement fragile. Vous pouvez compter sur mon entière vigilance pour soutenir et défendre ces voix essentielles à nos communautés.

CLIM-ORLÉANS
RBQ : 5812-7861-01

CLIMORLEANS.COM

418 955-8626

Subventions disponibles

CLIMATISATION
RÉFRIGÉRATION
NETTOYAGE DE THERMOPOMPE

Suite de la présentation des
candidats à la page suivante



© Parti libéral du Québec

Michel BUREAU

1-MOTIVATIONS

Ce serait une fierté de représenter la circonscription de Charlevoix-Côte-de-Beaupré! De m'engager dans ma communauté et de servir la population,

particulièrement les plus vulnérables a toujours été une priorité pour moi et je compte défendre leurs voix à l'Assemblée nationale.

2-EXPÉRIENCE EN POLITIQUE

Je n'en suis pas à ma première expérience en politique. Mon engagement politique a débuté en 1994, alors que je demeurais dans la région de Montréal. Je me suis alors présenté comme candidat au poste de conseiller municipal pour le Parti des Montréalais lors des élections municipales. J'ai également été attaché politique auprès du candidat à la mairie de Montréal et chef du parti, Jérôme Choquette. J'ai renoué avec la politique en 2022 en me présentant comme candidat pour le (PLQ) dans la circonscription de Charlevoix-Côte-de-Beaupré. Cette expérience a été particulièrement enrichissante sur le plan humain et politique. Elle m'a permis de parcourir la circonscription, de rencontrer des gens de tous les milieux et de mieux

comprendre les réalités, les préoccupations et les besoins de chacun.

3-ENJEUX PRIORITAIRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS

L'île d'Orléans est un milieu très agricole et je suis sensible à la réalité de ceux qui assurent la sécurité alimentaire du Québec. Plusieurs agriculteurs dépendent des travailleurs étrangers pour assurer la survie de leur entreprise. Je pense qu'il est primordial de réduire la lourdeur administrative liée à la venue de ces travailleurs. J'aimerais aussi faire connaître davantage l'île d'Orléans auprès des touristes. L'île d'Orléans est une destination de choix qui regorge de paysages incroyables et j'aimerais que davantage de touristes le découvrent.

4-ENGAGEMENTS CONCRETS POUR L'ÎLE D'ORLÉANS

Comme je disais précédemment, j'aimerais réduire la lourdeur administrative des entreprises agricoles afin

de simplifier l'accueil des travailleurs étrangers. J'aimerais aussi développer des projets pour mettre en valeur le patrimoine culturel et gastronomique de l'île!

5-MESURES POUR SOUTENIR LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES

En tant qu'ancien journaliste, je suis sensible à la cause des médias. J'ai collaboré pendant plusieurs années avec les médias locaux et je sais comment il est important d'assurer leur survie, notamment pour le bien de notre démocratie. C'est pourquoi nous allons poursuivre les efforts avec le gouvernement fédéral afin de maintenir les règles qui obligent les grandes plateformes de diffusion en ligne à contribuer au financement des médias canadiens.

Envie d'en savoir plus ?

Le journal *Autour de l'île* a résumé pour vous deux débats présentés dans Charlevoix-Côte-de-Beaupré les 20 et 23 septembre derniers. Les candidats ont confronté leurs idées sur la hausse du coût de la vie, l'accès au logement, la santé, l'éducation, l'immigration, la main-d'œuvre, le développement économique et le projet de troisième lien passant par l'île d'Orléans.



Élections provinciales 2026



Votez le 5 octobre

de 9 h 30 à 20 h

Pour voter

- Vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale et votre adresse doit être à jour. Vérifiez au electionsquebec.qc.ca/verifier.
- Vous devez apporter une pièce d'identité (permis de conduire, carte d'assurance maladie, passeport canadien, etc.).

Nouvelle carte électorale : votre circonscription a peut-être changé.

Vérifiez au electionsquebec.qc.ca/trouvercirconscription.



Où et quand voter?



Consultez la carte de rappel jaune reçue par la poste ou rendez-vous au electionsquebec.qc.ca/ou-quand-voter.

electionsquebec.qc.ca | 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)



Amenez vos enfants voter avec vous!

Initiez vos enfants à la démocratie grâce aux petits bureaux de vote.



Tous les lieux de vote par anticipation sont accessibles; le 5 octobre, la majorité le sont aussi. Consultez les critères d'accessibilité de chaque lieu au electionsquebec.qc.ca/ou-quand-voter.

Si votre lieu de vote ne répond pas à vos besoins, demandez l'autorisation de voter ailleurs à votre directrice ou directeur du scrutin.

Le 5 octobre, on exerce notre droit de vote

 **élections
Québec**

Île d'Orléans

Vivre à l'Île d'Orléans

LA MRC EN BREF

 mrc.iledorleans.com
418 829-1011

Attention, vos déchets pourraient causer un incendie !

 Audrey
GUILLEMETTE-LACASSE

Coordonnatrice de la gestion des matières résiduelles

PILES ET BATTERIES : UN GESTE SIMPLE QUI ÉVITE LE PIRE

Saviez-vous que certaines matières sont interdites dans vos bacs, car elles peuvent prendre feu lors de la compaction par le camion de collecte ? Si cela survient, le camion doit alors vider son chargement en pleine rue et appeler les pompiers. Il est donc primordial d'apporter les matières suivantes à un point de dépôt, afin qu'elles soient récupérées en toute sécurité.

PILES, BATTERIES ET VAPOTEUSES

Les piles au lithium peuvent s'enflammer spontanément lorsqu'elles sont endommagées, écrasées ou en contact avec des objets métalliques. De plus en plus d'incendies sont ainsi déclenchés dans les camions de collecte et les centres de tri du Québec. On les retrouve dans les vapoteuses, les téléphones et de nombreux appareils électriques sans fil (haut-parleurs, outils, aspirateurs, etc.).

Il est donc essentiel d'apporter toutes vos piles, batteries, vapoteuses et appareils électroniques à un point de dépôt. Ainsi, les métaux lourds qu'ils contiennent (lithium, mercure, cadmium, plomb) seront recyclés en toute sécurité.

UNE PRÉCAUTION SIMPLE AVANT LE DÉPÔT

Afin d'éviter un court-circuit à la maison ou dans la boîte de dépôt, collez du ruban adhésif électrique sur les deux pôles des piles carrées, et déposez chaque batterie au lithium dans un petit sac individuel.

BONBONNES DE PROPANE ET AÉROSOLS

Même vides, les bonbonnes d'aérosols et de camping peuvent contenir des résidus de propane qui risquent d'exploser lors de la compaction par le camion de collecte. C'est pourquoi elles doivent être apportées dans un point de dépôt pour être recyclées en toute sécurité.

APPAREILS À GAZ RÉFRIGÉRENT

Plusieurs appareils contiennent des gaz réfrigérants : déshumidificateur,

climatiseur, cellier, congélateur, réfrigérateur. Certains de ces gaz sont inflammables et peuvent prendre feu dans les camions de collecte. D'autres sont de puissants gaz à effet de serre qu'il faut pomper avant de recycler l'appareil. Il est donc essentiel de les apporter au bon endroit.

POINTS DE DÉPÔT

Écocentres

Toutes les matières mentionnées dans cet article sont récupérées dans les écocentres de la Ville de Québec. Les résidences de l'île d'Orléans ont droit à 5 visites gratuites par an. Les visites supplémentaires sont facturées 39 \$ chacune à la fin de l'année.

Dépôts municipaux

Les 6 dépôts municipaux récupèrent les piles et batteries de moins de 5 kg, ainsi que les contenants d'aérosols. La Municipalité de Saint-Pierre récupère également les bonbonnes de camping. La liste des dépôts municipaux figure à la page 27 du calendrier des collectes ou au www.recupio.ca.

Mégarecyclage

Toutes les batteries, piles, vapoteuses, appareils électroniques ou électriques, bonbonnes de camping et appareils réfrigérants sont récupérés lors de cet événement annuel.

Quincailleries

Les batteries et les bonbonnes de propane à BBQ y sont généralement récupérées.

Boutiques

Plusieurs boutiques récupèrent les produits en fin de vie. Pour les vapoteuses, visitez recycleyourvapes.ca/fr. Pour les batteries, les appareils électroniques ou toute autre matière, consultez l'application ou le site Ça va où ? de Recyc-Québec.

Pour plus d'informations

Visiter www.recupio.ca ou contacter le 418 829-1011, poste 3 ou gmr@mrcio.qc.ca.

Une aide financière pour les entreprises touchées par les tarifs douaniers américains

 Julie
GOUDREAU

Conseillère aux entreprises

Les entreprises de l'île d'Orléans affectées par les tarifs douaniers américains peuvent être admissibles au Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) – Tarifs douaniers.

Mis en place par le gouvernement du Québec, ce programme offre une aide financière sous forme de prêt afin de soutenir les entreprises qui subissent les impacts des tarifs douaniers américains et qui doivent s'adapter à ce nouveau contexte d'affaires.

Cette aide peut notamment contribuer à répondre aux besoins de fonds

de roulement, à maintenir les activités de l'entreprise et à traverser cette période d'incertitude.

Pour connaître les critères d'admissibilité et les modalités du programme, consultez le site du gouvernement du Québec :

www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/commerce/accords-commerciaux/tarifs-douaniers-americains/aide-urgence

Pour information ou accompagnement, communiquez avec Julie Goudreault, conseillère aux entreprises à la MRC : jgoudreault@mrcio.qc.ca

Des panneaux signalétiques pour valoriser les parcours Constellations

 Marie-Maude
CHEVRIER

Adjointe à la direction générale

Depuis 2022, la MRC invite les résidents et les visiteurs à découvrir le territoire sous un nouveau jour, grâce à l'application mobile gratuite *LITTORAL – Les Constellations de l'Île d'Orléans*, disponible sur App Store et Google Play. L'outil connaît un bel engouement auprès du public et compte déjà des milliers de téléchargements.

Initié à la suite d'une étude paysagère soulignant l'importance de préserver les percées visuelles et l'accès au fleuve, ce projet vise à révéler le caractère maritime et insulaire de l'île. Chaque « Constellation » propose un parcours pédestre interprétatif de 3 à 5 km reliant le cœur des villages au littoral, rythmé par 12 points d'intérêt géolocalisés le long du fleuve Saint-Laurent.

Quatre parcours sont actuellement accessibles :

- Constellation des Mille Marées, à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ;
- Constellation des Navigateurs, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ;
- Constellation de la Grande et la Petite Chaloupe, à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans ;
- Constellation du Bal des Oiseaux, à Sainte-Pétronille.

Les parcours de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans et de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans seront développés

ultérieurement, mais les entreprises touristiques y sont déjà identifiées.

UNE MEILLEURE VISIBILITÉ SUR LE TERRAIN

Afin d'informer les passants, huit nouveaux panneaux informatifs ont récemment été installés à des emplacements stratégiques, à raison de deux par parcours. Cette signalisation sur le terrain vient compléter le matériel promotionnel (affiches) disponible au bureau d'information touristique.

UNE IMMERSION DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Véritable carnet de voyage numérique, l'application enrichit la marche grâce à de courtes capsules audio, où une trentaine d'Orléanais partagent leur attachement au fleuve et à l'île. Archives photographiques, reconstitution 3D des quais au début du siècle, jeux interactifs et chansonnettes viennent agrémente le guidage, tout en répertoriant les attraits locaux.

Repérez les nouveaux panneaux signalétiques sur votre route, téléchargez l'application et vivez une expérience immersive au cœur de la mémoire collective de l'île !

Info : tourisme.iledorleans.com/constellations

Les nuits mystérieuses de l'île: une invitation pour les moins de 30 ans!

Dominique
LEBLANC

Conseillère culturelle et communications

Dans le but d'accroître l'accessibilité à la culture et au patrimoine, les territoires de la Capitale-Nationale se sont concertés pour proposer, à la même période de l'année, une activité semblable permettant à la clientèle jeunesse de vivre une expérience bonifiée dans les lieux culturels régionaux.

En favorisant la rencontre entre les jeunes et les artistes, organismes et lieux culturels de leur région, le projet contribue à développer leur sentiment d'appartenance et leur fierté envers leur milieu.

Conscients qu'il peut être difficile de rejoindre et de mobiliser les jeunes autour d'activités culturelles, les partenaires ont imaginé des approches originales et attrayantes pour éveiller leur intérêt envers la culture et le patrimoine et les inciter à participer activement aux activités proposées.

À l'île d'Orléans, le mois d'octobre a été identifié pour tenir ses activités avec pour fil conducteur la frayeur et les émotions fortes: frissons garantis! Voici la programmation détaillée:

NUIT DE LA POÉSIE, LECTURES D'HORREUR ET VISITE DES LIEUX À LA LANTERNE

Dans la cour arrière de la Maison Drouin, les lecteurs se relaient au micro pour présenter un extrait de poésie, de texte d'horreur ou autre. La Maison Drouin sera exceptionnellement ouverte pour une visite à la lanterne.

- Maison Drouin, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans
- 16 octobre – 18 h 30 à 20 h

VISITE NOCTURNE DU MUSÉE MARITIME À LA LANTERNE

Une fois la nuit tombée, ce sera l'heure de visiter les bateaux R.F. Grant et Django à la lanterne avec un guide. Et on partagera avec vous quelques histoires de navigation légendaire au passage...

- Musée maritime de l'île d'Orléans (Saint-Laurent)
- 9 et 10 octobre – 19 h 30 ou 20 h 30 (sur réservation à info@parcmaritime.ca – maximum 20 places par visite).

Prévoir une lampe de poche. Annulé en cas de pluie.

- 0 - 30 ans: gratuit
- 31 ans +: 10 \$

CONTES DE CHRISTIAN LALONDE ET VISITE DU MANOIR

Le Manoir Mauvide-Genest vous invite à plonger dans l'univers fascinant des corsaires et des pirates en compagnie du conteur Christian Lalonde. À travers des contes originaux et des récits issus du répertoire traditionnel, le conteur fera revivre personnages, aventures et histoires inspirées de l'univers maritime.

- Collaboration: Michel Blouin et son œuvre CARPE DIEM
- 14 h visite guidée du Manoir suivie à 15 h prestation de contes (sur réservation www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/contes-de-corsaires-et-pirates ou 418 829-2630, maximum 30 pers.)
- 0 - 30 ans: gratuit
- 31 ans +: 15 \$

VISITES FRISSONS DE L'ÎLE

Des histoires vraies, macabres et des histoires d'horreur « trad » racontées dans un parcours théâtral de 6 tableaux: du vrai et des légendes. Attention à la conclusion magistrale dans l'église de Sainte-Famille au son de l'orgue...

- Collaboration: Nouveau théâtre de l'île d'Orléans, Musique de chambre à Sainte-Pétronille
- Maison de nos Aïeux (Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans)
- 23 et 24 octobre – 19 h 30 à 21 h, billets au www.fondationfrancoislamy.com – places limitées
- 11 - 30 ans: gratuit (déconseillé aux 10 ans et moins)
- 31 ans +: 15 \$

Toutes les informations: mrcio.com/nuits-mysterieuses/

Ce projet s'inscrit dans le plan d'action régional de la Capitale-Nationale de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Il est soutenu dans le cadre de l'entente de développement culturel.

Encore quelques semaines pour compléter votre vérification des avertisseurs de fumée

Vicky
BÉLANGER

Préventionniste en sécurité incendie

Les services de sécurité incendie de l'île d'Orléans poursuivent leur campagne annuelle de vérification des avertisseurs de fumée afin d'aider la population à sécuriser leur domicile et à adopter les bons réflexes en prévention des incendies.

Afin de rejoindre un maximum de gens, des pompiers mèneront des visites à domicile dans les prochaines semaines ou solliciteront votre collaboration pour remplir le formulaire d'autovérification disponible en ligne. Ils offriront également des conseils en sécurité incendie et répondront aux interrogations des citoyens lors de leur visite.

La collaboration de la population est essentielle pour le succès de cette campagne.

Les citoyens peuvent procéder à leur autovérification et remplir le formulaire disponible sur la page web mrcio.com/prevention-des-incendies.

L'AVERTISSEUR DE FUMÉE: VOTRE MEILLEURE PROTECTION EN CAS D'INCENDIE

Veillez à changer les piles régulièrement et à vérifier leur fonctionnement deux fois par année. Chaque étage d'une résidence doit être équipé d'un

avertisseur de fumée et, idéalement, chaque chambre doit en être équipée. Dans les bâtisses où un système de chauffage au combustible est présent, un détecteur de monoxyde de carbone est requis, y compris les cas d'une résidence avec garage adjacent.

Vous avez des questions en matière de sécurité incendie? Contactez la préventionniste Vicky Bélanger par courriel: prevention@mrcio.qc.ca.

Le saviez-vous?

Il est recommandé de remplacer un avertisseur de fumée tous les 10 ans. Vérifiez ceux de votre résidence; une étiquette avec une date y est apposée. Et s'il n'y a pas d'étiquette, il est grand temps de remplacer!

20 ANS

D'HISTOIRE À PARTAGER



2471 CHEMIN ROYAL, SAINTE-FAMILLE I.O.
WWW.MICROORLEANS.COM




SAINT-JEAN

Nancy
CLAVET

Directrice générale/greffière-trésorière

Voici le résumé des principales décisions prises par le conseil lors de la séance du 14 septembre 2026.

ADMINISTRATION

Politique de gestion des ressources humaines

Le conseil municipal a adopté une nouvelle politique de gestion des ressources humaines visant à encadrer les pratiques de gestion du personnel de façon équitable, transparente et conforme aux exigences légales. Cette politique comprend notamment un guide disciplinaire et établit un cadre de gestion uniforme pour l’ensemble du personnel municipal.

Règlement d’emprunt – Travaux de construction d’un pavillon sportif

Le conseil a également adopté le règlement d’emprunt n° 2026-422 décrétant une dépense et un emprunt de 1 200 000 \$ pour la construction du futur pavillon sportif municipal. Ce projet vise à bonifier les infrastructures récréatives et communautaires au bénéfice de la population. L’avis public relatif à la procédure d’enregistrement a été affiché sur le site Internet de la Municipalité et aux babillards municipaux afin d’informer les personnes habiles à voter des modalités applicables à ce règlement d’emprunt.

Exercice militaire

Par ailleurs, la Municipalité a signifié qu’elle ne s’oppose pas à la tenue d’un exercice militaire des Forces armées

canadiennes prévu le 14 novembre 2026, lequel comprendra des survols et des opérations d’atterrissage d’hélicoptères sur le territoire municipal.

Transport routier

À la suite de l’ouverture des soumissions, le conseil a procédé à l’octroi des contrats de déneigement pour la saison hivernale 2026-2027. Les différents secteurs concernés comprennent notamment les chemins Lafleur, du Quai, des Roses, la route du Mitan, la rue de l’Église, ainsi que plusieurs sites municipaux et équipements essentiels. Les contrats sont accordés pour une durée d’un an.

Loisirs et culture

Dans le cadre de l’appel de projets pour le soutien aux initiatives

de commémoration du ministère de la Culture et des Communications, le conseil a autorisé le dépôt d’une demande d’aide financière pour le projet Place Jacques-Michel. Cette initiative vise à rendre hommage à l’artiste Jacques Michel par l’aménagement d’un espace commémoratif permanent au quai municipal.

Bibliothèque municipale

Le conseil a également autorisé le dépôt d’une demande d’aide financière dans le cadre du programme Aide aux immobilisations – Volet 2.1 – Intervention visant un bien meuble. Cette demande vise le remplacement et l’acquisition d’équipements et de mobilier destinés à la bibliothèque municipale afin de maintenir et d’améliorer les services culturels offerts à la population.

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS

Directeur général/greffier-trésorier

AFFAIRES MUNICIPALES

Résumé de la séance ordinaire de septembre

En septembre, en plus des résolutions administratives courantes, le conseil a résolu de continuer les étapes visant à doter la Municipalité d’un plan de gestion des infrastructures en eau. Ce qui signifie, dans le cas de Saint-François, un plan de gestion du réseau d’égout municipal, puisqu’il n’y a pas de réseau d’aqueduc sur le territoire. Il s’agit ici d’une exigence du

ministère des Affaires municipales et de l’Habitation. La mise en place de ce plan permettra la bonification de l’enveloppe du programme de transfert pour les infrastructures d’eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 d’un supplément de 10 % du montant initialement octroyé par le MAMH. Dans le cas de Saint-François, ce supplément représente 62 250 \$.

Il est à noter également que le conseil a résolu d’appuyer l’opération Nez rouge Québec – Lévis 2026 par la

diffusion du matériel publicitaire pour cette année.

PARC DE LA TOUR-DU-NORDET ET TRAVAUX PUBLICS

Conformément au plan triennal d’immobilisation 2026-2027-2028, le

conseil a résolu de jumeler deux projets figurant dans ce plan, soit la construction d’un garage municipal et l’aménagement d’un pavillon multiservices. Pour ce faire, deux résolutions ont

Suite en page 28

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans
AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
Conformément à l’article 145.33 de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (RLRQ c. A-19.1), un avis public est par la présente donné par le soussigné, Marco Langlois DMA directeur général/greffier-trésorier que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le mardi 6 octobre 2026 immédiatement après l’assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 026-209 sur les dérogations mineures, à la salle du conseil située à la mairie de la Municipalité au 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l’Île-d’Orléans, il sera statué sur une demande de dérogation mineure:

IMMEUBLE VISÉ
Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d’un immeuble connu et désigné comme étant le lot portant le numéro 6282 467 du cadastre du Québec, sis aux 3687 à 3689, chemin Royal propriété de madame Thérèse Crépeault.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE
La dérogation mineure est demandée pour permettre la création d’un nouveau lot, situé en totalité en îlot déstructuré, à partir des lots 6282 467 et 6282 246 ayant une mesure en front de 43,76 mètres plutôt que 50 mètres prévus au règlement de lotissement. Cette demande est en référence à l’article 4.4.2 du règlement 021-174 sur le lotissement qui établit les dimensions et superficies minimales des lots. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2026. Le conseil municipal statuera ensuite sur cette demande par résolution lors de cette même séance ordinaire. **Donné à Saint-François-de-l’Île-d’Orléans ce seizième jour de septembre deux mille vingt-six.**

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans
AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° 026-209 sur les dérogations mineures
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:
Lors d’une séance tenue le 3 août 2026, le conseil municipal a déposé le projet de règlement numéro 026-209 et intitulé « Règlement n° 026-209 sur les dérogations mineures ».
Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 octobre 2026, à 20 h à la salle du conseil municipal située à la mairie de la Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans, au 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l’Île-d’Orléans. Au cours de cette assemblée, la

maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s’exprimer. Le projet de règlement peut être consulté à la mairie du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ou sur le site Internet municipal au msfio.ca. Le projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d’approbation référendaire. Le projet de règlement s’applique à tout le territoire de la municipalité. **Donné à Saint-François-de-l’Île-d’Orléans ce vingt et unième jour de septembre deux mille vingt-six.**

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans
AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans
RÔLE TRIENNAL 3^e ANNÉE
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, directeur général/greffier-trésorier de la susdite municipalité,
Que le rôle d’évaluation foncière de la Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans pour le 3^e exercice financier du rôle triennal, soit l’année 2027, est déposé au bureau du directeur général/greffier-trésorier, sis au 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l’Île-d’Orléans, en date du 31 août 2026. Ledit rôle d’évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau ou sur le site Internet municipal au : msfio.ca.
Qu’une demande de révision peut être logée à l’égard du 3^e exercice financier auquel s’applique le rôle, au seul motif que l’évaluateur n’a pas effectué une modification qu’il aurait dû y apporter en vertu de l’article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.
Que toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l’unité d’évaluation ou à toute autre unité d’évaluation.
Qu’une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la Municipalité ou au centre de service scolaire des Premières-Seigneuries qui utilise le rôle est réputée avoir l’intérêt requis pour déposer une demande de révision.

Qu’une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l’exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l’événement justifiant la modification.
Qu’une demande de révision doit, sous peine de rejet :
1. être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l’article 263, paragraphe 2°, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulé « Demande de révision du rôle d’évaluation foncière ». Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de L’Île-d’Orléans ;
2. être accompagnée de la somme d’argent déterminée par règlement de la MRC de l’Île-d’Orléans, et ce, conformément à l’article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale ;
3. être déposée à la MRC de L’Île-d’Orléans, sise au 2480, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement. Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi. **Donné à Saint-François-de-l’Île-d’Orléans ce trente et unième jour d’août deux mille vingt-six.**

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier

Suite de la page 27

Saint-François

été adoptées, soit une première pour octroyer un contrat de service en architecture à la firme Bourgeois, Lechasseur architectes pour la somme de 42 000 \$ plus taxes et ensuite le dépôt de la programmation numéro 1 dans le cadre du programme de la TECQ.

Il est à noter que ce projet est en évolution et que le conseil le suivra de près. De plus, il faut souligner également que, grâce à la subvention de la TECQ et des sommes accumulées depuis plusieurs années par la récolte de la contribution volontaire au parc, cette construction sera à coût nul pour les citoyens de Saint-François.

La séance de septembre a été aussi l'occasion pour madame Lauréanne Dion, mairesse, de déposer son rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2025 et que le conseil a résolu que les moyens de diffusion de ce rapport soient une publication dans votre journal et sur le site Internet municipal.

En vous souhaitant un beau début d'automne, je vous laisse avec le contenu du rapport déposé par madame Dion.

PROCHAINE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL
LE MARDI 6 OCTOBRE
2026 20 H

Heures d'ouverture
de la mairie

- Lundi au jeudi, 9 h à 12 h
et 13 h à 16 h

Coordonnées

- (418) 829-3100
- info@msfio.ca
- www.msfio.ca

De plus, madame Dion résume les actions réalisées en 2025 et 2026, celles qui sont en cours et celles qui devraient être réalisées en 2027, 2028 et 2029.

2025 Réalisations (sous le mandat
de madame Lina Labbé)

- Mise en place d'un horodateur pour rendre le stationnement payant au Parc de la Tour-du-Nordet;
- Centre communautaire: aménagement d'un atelier dans un espace perdu grâce à un programme de subvention couvrant 100 % des dépenses;
- Ajout d'un belvédère à l'extrémité sud du stationnement de l'église (appartenant à la Municipalité) grâce à un programme de subvention pour la préservation des paysages couvrant 100 % des dépenses;

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT
FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2025

Comme stipulé à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), madame Lauréanne Dion, mairesse, dépose son rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2025, selon le tableau suivant :

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
États comparatifs Budgets vs résultats 2024-2025

REVENUS	2024 Budget	2024 Résultats	2025 Budget	2025 Résultats
Taxes	967 309 \$	1 001 943 \$	1 006 181 \$	1 045 793 \$
Paiements tenant lieu de taxes	9 350 \$	9 875 \$	11 150 \$	9 334 \$
Services rendus	12 450 \$	44 940 \$	32 350 \$	54 289 \$
Imposition de droits	14 800 \$	75 028 \$	21 900 \$	91 921 \$
Amendes et pénalités	3 000 \$	5 485 \$	2 050 \$	6 397 \$
Intérêts – revenus	6 000 \$	16 467 \$	7 000 \$	10 693 \$
Autres revenus	7 050 \$	12 170 \$	4 500 \$	11 606 \$
Transferts	29 284 \$	49 097 \$	43 302 \$	71 370 \$
Total des revenus	1 049 243 \$	1 215 005 \$	1 128 433 \$	1 301 403 \$

DÉPENSES	2024 Budget	2024 Résultats	2025 Budget	2025 Résultats
Législation	61 899 \$	55 913 \$	72 900 \$	88 809 \$
Application de la Loi	500 \$	811 \$	500 \$	0 \$
Gestion financière et administrative	205 723 \$	241 142 \$	225 667 \$	295 479 \$
Greffe	1 500 \$	0 \$	1 500 \$	8 962 \$
Évaluation	70 150 \$	76 881 \$	41 145 \$	35 445 \$
Autre (Sillon et employé municipal)	240 570 \$	232 399 \$	255 475 \$	255 181 \$
Sécurité publique	214 710 \$	227 469 \$	226 865 \$	231 203 \$
Transport	71 599 \$	104 162 \$	75 893 \$	107 226 \$
Hygiène du milieu	160 210 \$	221 717 \$	174 132 \$	236 757 \$
Urbanisme et zonage	21 032 \$	20 954 \$	24 952 \$	24 243 \$
Loisirs	45 634 \$	101 919 \$	51 933 \$	111 042 \$
Frais de financement	7 971 \$	18 696 \$	9 052 \$	18 657 \$
Total des dépenses	1 101 498 \$	1 302 063 \$	1 160 014 \$	1 413 004 \$

Immobilisations/Financement et affectations	52 255 \$	207 170 \$	31 581 \$	211 650 \$
Total des revenus, des immobilisations, du financement et des affectations	1 101 498 \$	1 422 175 \$	1 160 014 \$	1 513 053 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	– \$	120 112 \$	– \$	100 049 \$
Investissements de l'année dans les immobilisations	– \$	0 \$	– \$	0 \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	– \$	120 112 \$	– \$	100 049 \$

- Réfection chemin du Quai;
- Embauche d'un(e) adjoint(e) administratif à temps partiel tout en augmentant progressivement les journées de travail de la personne qui remplacera celle en place.

2026 Projets en cours et prévus

- Continuer à travailler sur le dossier pour l'application du Plan de conservation; (en cours)
- Continuer à travailler sur le dossier du Quai; (en cours)
- Entente de location d'une partie du terrain du Parc de la Tour-du-Nordet pour l'aménagement du minigolf; (réalisé)
- Finaliser la préparation et le financement pour solidifier les piliers de la Tour-du-Nordet; (en cours)
- Construction d'un pavillon de service (garage) incluant un espace pour comptoir alimentaire au Parc de la Tour-du-Nordet; (en cours)

- Réfection de l'intersection de la montée Guérard et de la route d'Argentenay; (en cours)
- Mise en ligne d'un nouveau portail citoyen (site Internet) et ajout d'une application Android et Apple; (en cours) .

2027 Planification

- Continuer à travailler sur le dossier du Plan de conservation;
- Suivi du dossier du Quai;
- Terminer la construction d'un pavillon de service (garage) incluant un espace pour comptoir alimentaire au Parc de la Tour-du-Nordet;
- Parc de la Tour, solidifier les piliers de la Tour-du-Nordet;
- Parc chemin du Quai et chemin du village, asphalté les stationnements;
- Production et diffusion d'un document audiovisuel de la Municipalité.

2028 Planification

- Continuer de travailler sur le dossier du Plan de conservation;
- Suivi du dossier du Quai;
- Finaliser la réfection de la Tour-du-Nordet, ajustement à la structure et peinture;
- Organisation des cours de secourisme.

2029 Planification

- Continuer de travailler sur le dossier du Plan de conservation;
- Aménagement d'une citerne incendie à l'extrémité est de la route d'Argentenay;
- Suivi du dossier du Quai;
- Réfection de la patinoire et ajout d'une surface multisports.

SAINT-LAURENT

Sylvain
DELISLE

Directeur général/greffier-trésorier

ÉVALUATION

Le rôle d'évaluation actuel couvre les années 2025, 2026 et 2027. L'an prochain constituera donc sa dernière année d'application. Les évaluateurs ont choisi de ne pas le modifier avant la confection du prochain rôle. Nous devons néanmoins rendre public le rôle contenant les valeurs qui serviront à établir la taxation de 2027. Il peut être consulté à nos bureaux pendant les heures normales d'ouverture.

Nous avons également été informés que le facteur comparatif a été établi à 1,10. Ce facteur sert à calculer la valeur uniformisée d'une propriété en ajustant la valeur inscrite au rôle selon l'évolution du marché immobilier par rapport à l'année de référence. Dans le présent cas, l'application de ce facteur correspond à une majoration de 10 %. Rappelons que la Municipalité utilise la valeur uniformisée uniquement pour calculer les droits de mutation, et non pour établir la taxation annuelle.

DÉNEIGEMENT

En août, la Municipalité a lancé un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) afin d'octroyer un contrat pour le déneigement du cœur du village au cours des cinq prochains hivers. Une seule entreprise, Denis Thivierge Maraîcher, a déposé une soumission, au montant total de 425 229,29 \$. Lors de la séance de septembre, le conseil a accepté cette soumission.

Le contrat de déneigement de la citerne 7 a également été renouvelé de gré à gré avec M. Laurent Gendreau

pour les deux prochains hivers, au montant de 1 000 \$ par année.

PATINOIRE

Même si l'hiver semble encore loin, nous préparons déjà la prochaine saison. Nous sommes à la recherche d'une personne qui souhaiterait se joindre à notre équipe de surveillance de la patinoire. Pour manifester votre intérêt ou obtenir plus de renseignements, écrivez-nous à dg@saintlaurentio.com.

CHANGEMENT DE LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE

En raison des élections provinciales qui se tiendront le 5 octobre, la prochaine séance ordinaire du conseil municipal devra avoir lieu à un autre endroit. Elle se tiendra donc à l'Espace F.-X-Lachance, situé au 7014, chemin Royal, à Saint-Laurent, le 5 octobre à 20 h. Au plaisir de vous y rencontrer.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

5 octobre 2026 à 20 h – 7014, chemin Royal

Heures d'ouverture
du bureau municipal

- Lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Coordonnées

- 418 828-2322, poste 1
- info@saintlaurentio.com
- www.saintlaurentio.com

SAINT-PIERRE

Nicolas
ST-GELAIS

Directeur général/greffier-trésorier

La dernière séance du conseil municipal a eu lieu le 14 septembre. Lors de cette rencontre, plusieurs points ont été traités dont les suivants:

EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

Sur recommandation du comité de sélection, le conseil a procédé à l'embauche de monsieur Gabriel Mathieu à titre de préposé aux travaux publics. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe!

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 530-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS N° 455-2018 AFIN DE MODIFIER LES ZONES ADMISSIBLES

La Municipalité a adopté le règlement relatif aux usages conditionnels n° 455-2018 et le projet de règlement 530-2026 visant à modifier les zones admissibles à certains usages conditionnels.

DÉPÔT DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE: PROGRAMME CIRCONFLEXE

Le programme Circonflexe a pour but de favoriser la pratique régulière d'activités physiques, sportives et récréatives sur l'ensemble du territoire québécois et pour l'ensemble de la population.

Le conseil autorise le dépôt d'un projet de prêt d'équipement favorisant le loisir et le sport dans le cadre de l'appel de projets Circonflexe, qui s'inscrit dans le

plan d'action de la politique de la famille et des aînés.

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX INITIATIVES LOCALES ET RÉGIONALES EN MATIÈRE DE SPORT, DE LOISIR ACTIF, D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE PLEIN AIR (PAFILR)

Le Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR) vise à soutenir la réalisation de projets qui favorisent directement la pratique régulière d'activités physiques et de plein air.

Le conseil autorise la direction générale à déposer une demande d'aide financière dans le cadre de ce programme pour l'acquisition d'une Zamboni. Cet ajout permettrait d'améliorer la qualité des installations de la patinoire municipale, favorisant ainsi la pratique d'un sport d'équipe intergénérationnel et populaire auprès des citoyens.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LE LUNDI 5 OCTOBRE

Heures d'ouverture
du bureau municipal

- Lundi au jeudi, 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
- Vendredi de 8 h à 12 h

Coordonnées

- 418 828-2855
- info@stpierreio.ca
- st-pierre.iledorleans.com

SAINTE-FAMILLE

Sylvie
BEAULIEU

Directrice générale/greffière-trésorière

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance du conseil municipal tenue en septembre 2026.

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

Le conseil municipal a accordé le contrat relatif au déneigement et à l'entretien hivernal des chemins, trottoirs et stationnements municipaux pour les saisons 2026-2027 et 2027-2028 à Luc Létourneau Déneigement, au montant de 110 950,89 \$ taxes incluses. La soumission retenue constitue la plus basse soumission conforme reçue par la Municipalité.

RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

Le conseil municipal a adopté le Règlement n° 2026-355 relatif aux dérogations mineures. Ce règlement établit notamment les modalités applicables au dépôt et au traitement des

demandes, les documents requis ainsi que les critères d'évaluation devant être considérés. Il remplace le Règlement n° 2017-352 sur les dérogations mineures ainsi que ses amendements.

DIFFUSION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

Le conseil a déterminé les modalités de diffusion du rapport du maire présentant les faits saillants du rapport financier 2025 et du rapport du vérificateur, déposé le 4 mai 2026. Le rapport sera publié sur le site Internet de la Municipalité et dans le journal *Autour de l'île*, conformément aux exigences du Code municipal du Québec.

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
AVIS DU DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
RÔLE TRIENNAL 2025, 2026, 2027
(3^e exercice financier)
Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans sera, en 2027, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à la mairie, située au 6822, chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.
Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi. Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:
MRC de L'Île-d'Orléans
2480, chemin Royal
Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans
Québec, G0A 3P0
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le Règlement numéro 002-97 de la MRC de L'Île-d'Orléans et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, ce 10^e jour de septembre 2026.

Sylvain Delisle
Directeur général et greffier-trésorier

RESTO

DU SUD

3681, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

418 203-0993

restodusud.ca

facebook.com/restodusudio

★ ★ ★

Suite en page 30

Suite de la page 29

Sainte Famille

AIDE FINANCIÈRE POUR LA MARCHÉ DU REIN

Une aide financière de 125 \$ a été accordée aux organisateurs de la Marche du rein, dans le cadre de la 10^e édition de cette activité. Celle-ci vise notamment à sensibiliser la population à l’importance de la santé rénale et à soutenir la cause des personnes atteintes de maladies rénales. L’activité se tiendra le 17 octobre 2026.

LA CROIX DE CHEMIN DE LA ROUTE DU MITAN!

Grâce au travail dévoué de bénévoles, cette croix de chemin, qui constitue un élément important du patrimoine et de l’histoire de la communauté, a été refaite et réinstallée sur la route du Mitan. La Municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à sa remise en état et à son retour.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LE LUNDI 5 OCTOBRE 2026.

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, directrice générale / greffière-trésorière de la susdite Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans pour le 3e exercice financier du rôle triennal, soit l'année 2027, est déposé au bureau de la directrice générale /greffière trésorière, sis au 2478, chemin Royal, en date du 2 septembre 2026. Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau.

QU'une demande de révision peut être logée à l'égard du 3e exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

QUE toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation.

QU'une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ou au centre de services scolaire des Premières-Seigneuries qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification.

QU'une demande de révision doit, sous peine de rejet :

a) être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulé Demande de révision du rôle d'évaluation foncière. Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de L'Île d'Orléans;

b) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement no 002-97 de la MRC de L'Île-d'Orléans, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;

c) être déposée à la MRC de L'Île-d'Orléans, sise au 2480, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans GOA 3P0 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise d'un formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Sainte-Famille, Île d'Orléans, ce 2e jour du mois de septembre deux mille vingt-six.

Sylvie Beaulieu, GMA

Directrice générale/ greffière-trésorière

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans
Présenté par le maire Jean-Pierre Turcotte - 4 mai 2026

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), il me fait plaisir de partager aux citoyens les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, tel que vérifié par Malette Société de comptables professionnels agréés.

REVENUS	2024 Budget	2024 Résultats	2025 Budget	2025 Résultats
Taxes	1 206 662 \$	1 238 496 \$	1 214 744 \$	1 248 194 \$
Transferts	50 330 \$	79 199 \$	65 372 \$	82 025 \$
Services rendus	73 051 \$	105 144 \$	81 317 \$	106 009 \$
Impositions de droits	7 100 \$	84 210 \$	12 000 \$	62 418 \$
Amendes et pénalités	700 \$	3 304 \$	1 000 \$	4 146 \$
Revenus d’intérêts	2 000 \$	7 160 \$	2 500 \$	8 684 \$
Autres revenus	5 000 \$	27 458 \$	5 000 \$	4 503 \$
TOTAL DES REVENUS	1 344 843 \$	1 544 971 \$	1 381 933 \$	1 515 979 \$

DÉPENSES	2024 Budget	2024 Résultats	2025 Budget	2025 Résultats
Administration générale	504 402 \$	519 131 \$	512 015 \$	506 808 \$
Sécurité publique	268 105 \$	296 600 \$	271 126 \$	299 267 \$
Transport	48 185 \$	71 161 \$	52 035 \$	59 012 \$
Hygiène du milieu	156 086 \$	163 428 \$	161 216 \$	167 271 \$
Aménagement urbanisme	7 525 \$	8 090 \$	7 525 \$	6 241 \$
Loisirs et culture	222 250 \$	229 390 \$	219 470 \$	242 433 \$
Frais de financement	26 765 \$	32 141 \$	11 831 \$	10 360 \$
TOTAL (sans amortissement)	1 233 228 \$	1 319 941 \$	1 235 218 \$	1 291 392 \$
Amortissement des immobilisations		381 105 \$		401 028 \$
	1 233 228 \$	1 701 046 \$	1 235 218 \$	1 692 420 \$
Excédent à des fins fiscales	111 615 \$	(156 075) \$	146 715 \$	(176 441) \$

Conciliation à des fins fiscales				
Immobilisations				
Amortissement des immobilisations		381 105 \$		401 028 \$
Financement				
Remb. de la dette à long terme	(101 615) \$	(101 967) \$	(138 715) \$	(104 919) \$
Affectations				
Activité d’investissement	(10 000) \$	(3 893) \$		(68 321) \$
Réserve financière et fonds réservés			(8 000) \$	(500) \$
		275 245 \$	(146 715) \$	227 288 \$
Excédent de fonctionnement de l’exercice		119 170 \$		50 847 \$

De plus, monsieur Turcotte résume les actions réalisés en 2025, ainsi que celles qui sont en cours de réalisation pour 2026.

- RÉALISATIONS EN 2025
- Les enseignes ont été remplacées
 - Réfections des toitures de la station d'épuration ainsi que la citerne
 - Procédure d'acquisiton d'un terrain
 - Contrat d’architecture caserne incendie
- PLANIFICATION 2026
- Poursuite du projet de construction de la caserne incendie
 - Poursuite acquisition du terrain construction de la caserne
 - Réfection de la toiture de l'école

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité

Avis public est donné de ce qui suit:

QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, lors de la séance ordinaire tenue le 14^e jour de septembre 2026, a adopté le règlement n° 2026-355 relatif aux dérogations mineures.

QUE le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 2478, chemin Royal à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30. Il est également disponible sur le site internet à l'adresse www.ste-famille.iledorleans.com.

QUE ce règlement entre en vigueur le 15 septembre 2026.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 15^e jour de septembre deux mille vingt-six.

Sylvie Beaulieu GMA

Directrice générale/greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q, c. A19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée, Sylvie Beaulieu GMA, directrice générale/greffière-trésorière que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 5 octobre à 20 h, à la salle du conseil située au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, il sera statué sur une demande de dérogation mineure :

IMMEUBLE VISÉ

Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d’un immeuble connu et désigné comme étant les lots portant les numéros 6 186 887 et 6 186 885 du cadastre du Québec, sis au 2783, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE

La demande de dérogation mineure vise à permettre l'implantation d’un bâtiment agricole à une distance de 1 mètre de la limite latérale du terrain, alors que la réglementation municipale exige une marge latérale minimale de 5 mètres. La dérogation demandée consiste donc à réduire cette marge de 4 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2026.

Le conseil municipal statuera ensuite sur cette demande par résolution lors de cette même séance ordinaire.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, ce 15^e jour de septembre deux mille vingt-six.

Sylvie Beaulieu GMA

Directrice générale/greffière-trésorière

SAINTE-PÉTRONILLE

Félix
NUNEZ

Directeur général/greffier-trésorier par intérim

Le conseil municipal s'est réuni le 14 septembre 2026 à la mairie sous la présidence de la mairesse Myriam Thériault, en présence des membres du conseil formant quorum. Plusieurs dossiers administratifs, financiers et communautaires ont notamment été abordés au cours de cette séance.

ADMINISTRATION ET GREFFE

Les élus ont procédé à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août ainsi que de celui de la séance extraordinaire du 24 août 2026.

Le conseil a également autorisé le directeur général et greffier-trésorier par intérim à préparer et déposer, au nom de la Municipalité, des demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2026-2028. Les démarches pourront notamment viser les volets Plan d'intervention, Plan de sécurité routière en milieu municipal et Soutien, selon les besoins de la Municipalité et l'admissibilité des projets.

Deux avis de motion ont par ailleurs été donnés en vue de modifier le Règlement n° 483 relatif à la circulation et le Règlement n° 484 relatif aux stationnements. Les modifications seront soumises au conseil pour adoption lors d'une prochaine séance. Ceci, afin de régulariser le montant des amendes.

FINANCES MUNICIPALES

Le rapport des dépenses encourues pour le mois d'août a été déposé au conseil. Les dépenses totalisent 47 530,38 \$, incluant la masse salariale. Elles comprennent notamment des dépenses liées à la voirie, à l'électricité et au chauffage, aux services juridiques et professionnels, à l'entretien des bâtiments et infrastructures ainsi qu'aux différentes opérations municipales.

Le conseil a également décidé de mettre fin à l'entente contractuelle avec Mallette S.E.N.C.R.L. et d'octroyer à Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA S.E.N.C.R.L. un mandat pour la prestation de services professionnels en comptabilité et en audit. Le directeur général et greffier-trésorier par intérim a été autorisé à assurer les

démarches nécessaires à la transition entre les deux firmes.

VIE COMMUNAUTAIRE

Le conseil municipal a officialisé la composition actuelle des différents comités citoyens de Sainte-Pétronille. Cette démarche administrative vient entériner la participation des citoyennes et citoyens qui siègent déjà au sein de ces comités et contribuent à la vie communautaire de la municipalité.

Le conseil a également autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR) – Volet A – Régulier.

Cette démarche vise à soutenir des initiatives favorisant la pratique régulière d'activités physiques et de plein air auprès de la population.

Une autre demande d'aide financière sera déposée dans le cadre du programme Circonflexe – Prêt-pour-bouger afin de bonifier la Cabane active de Sainte-Pétronille. Le projet vise à accroître et diversifier les équipements et le matériel mis à la disposition de la population afin de favoriser la pratique libre d'activités physiques, sportives et de plein air.

Les élus responsables des différents comités ont profité de la séance pour faire le point sur leurs activités. Ils ont notamment tenu à remercier et féliciter le comité des loisirs pour le succès de l'activité familiale du 29 août, qui a connu une excellente participation. Du côté de la culture et de la bibliothèque, plusieurs activités et initiatives ont également été mises de l'avant, témoignant du dynamisme de la vie communautaire à Sainte-Pétronille.

RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre d'un dossier de relations de travail, le conseil municipal a adopté une résolution concernant la fin d'un lien d'emploi. Afin de respecter le caractère confidentiel du dossier, aucun renseignement supplémentaire n'est communiqué.

OPINION

L'île d'Orléans et le troisième lien

De toutes les propositions formulées récemment par les principales formations politiques du Québec concernant la saga du troisième lien dans la région de Québec, la plus farfelue est sans aucun doute celle du Parti conservateur du Québec (PCQ). En effet, celui-ci souhaite utiliser l'île d'Orléans et son nouveau pont qui est présentement en construction, comme tremplin pour relier les deux rives du Saint-Laurent. En fait, ce projet du PCQ est vraiment insensé, car l'arrivée massive d'automobiles et de camions lourds en provenance de la rive sud sur les autoroutes de la rive nord, notamment sur l'autoroute Félix-Leclerc Ouest, ne manquerait pas d'y créer une situation cauchemardesque pour ses usagers. Il faut croire que le chef du PCQ, Éric Duhaime, n'est pas conscient du fait que cette autoroute est déjà solidement congestionnée dès les premières heures du matin du lundi au vendredi, au grand déplaisir des automobilistes en provenance de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans.

Par ailleurs, il faut se demander pourquoi le PCQ a écarté le rattachement de la rive sud à l'île d'Orléans au moyen d'un tunnel pour plutôt préconiser la construction d'un pont d'une dimension pharaonique par sa hauteur supérieure à celle du Golden Gate Bridge de

San Francisco comme le décrivait si bien le ministre Drainville pendant la course au leadership de la CAQ. C'est pourtant tout à fait l'allure que devrait avoir le pont d'Éric Duhaime en raison des obstacles que représentent la taille des bateaux de croisière qui circulent dans cette zone du Saint-Laurent et les tours de transmission d'Hydro-Québec.

Pourquoi donc un pont plutôt qu'un tunnel? Tout simplement parce que le pont proposé par Éric Duhaime permettrait la circulation de camions lourds transportant des matières dangereuses (explosives, par exemple) dont le passage dans un tunnel est interdit par la loi. Quel mépris pour les automobilistes de l'île d'Orléans! Ceux-ci seraient condamnés à rencontrer tous les jours ces monstres de la route à leurs risques et périls sur leur nouveau pont à peine plus large que leur vieux pont datant de 1935. Rien d'autre n'illustre mieux le manque de bienveillance du chef du PCQ à l'endroit de la population de l'île d'Orléans.

Enfin, il faut souhaiter que nos élu(e)s municipaux élèvent bientôt la voix pour dénoncer ce projet absurde.

Louis Duclos, ex-député fédéral de Montmorency-Orléans (1974-1984)
Citoyen de Sainte-Pétronille

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tous genres. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bains, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque au 581 999-7394.

...

Espace Thérapeutique Orléans. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI. www.espacetherapeutiqueorleans.ca halim_tazi@videotron.ca 418 922-7089

OFFRE D'EMPLOI

Le Vignoble du Miton recherche des cueilleurs pour faire les vendanges. Appelez au 418 829-0901, Marcellin Turcotte.

À VENDRE

4 pneus d'hiver de marque Michelin montés sur mags Toyota 245/60R18. Prix demandé: 450 \$. Banc de scie sur pied courant 120 volts pouvant être converti en 220 volts et scie à ruban. Prix demandé: 225 \$ pour les deux. Pour plus d'informations: 418 828-0453.

AUTOUR
de l'île

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Téléphone: 418 828-0330 | Télécopieur: 418 828-0741 | info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0

Directrice générale
Laure-Marie Vayssairat

Rédactrice en chef et
directrice de l'information
Mélanie Morneau

Journaliste principal
Marc Cochrane

Conception graphique
Jean-René Breault

Collaboratrices et collaborateurs: Charlotte Bédard, Marie Blouin, Jeanne d'Arc Delisle, Line Frenette, Gilles Gallichan, Pierre Giguère, Véronique Gravel, Annie Labranche, Pierre Lahoud, Claudette Lavoie, Colette Martin, Patrick Plante, Josée Pouliot, Réjeanne Rousseau et Khady Samb.

Impression:



DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités
Lundi 5 octobre
(Réservation d'espace et matériel publicitaire)

Textes et communiqués
Vendredi 9 octobre

Distribution du journal
Jeudi 22 octobre

Le souci du détail fait toute la différence



TOITURES
R.P. inc.

418 702-0995
www.toituresrp.com

AU COEUR DE LA VIE CULTURELLE

**Mettre notre
culture en valeur,
c'est investir au-delà
de l'argent.**

C'est donner vie à une centaine*
de moments rassembleurs sur
notre territoire qui se transforment
en souvenirs collectifs.

*Source : Données de la Caisse de la Chute-Montmorency-Île-d'Orléans
en date du 2026-08.

 **Desjardins**
Caisse de la Chute-Montmorency-
Île-d'Orléans